

Démocratie

ORGANE DU PARTI DEMOCRATE DE L'INDEPENDANCE — 65, Bd. Danton — Casablanca

Première Année N° 43

Lundi 16 Décembre 1957

Prix : 30 Fr.



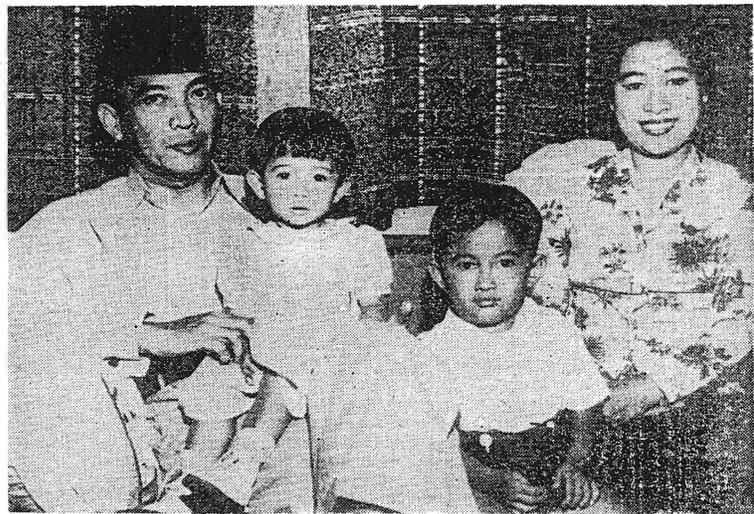
Ben Sadok — Un juge devant les juges.

MARTYRS DE LA DEMOCRATIE

EN PAGES 6 et 7

LES MAINS PROPRES

EN PAGE 11



Chef d'état et chef de famille. Le Président Soekarno a entrepris la lutte contre les séquelles du colonialisme hollandais.

Les événements... et les hommes

Les Arabesques de l'Actualité

par ROLAND BACRI (le petit poète)

LA JAVA DU DIABLE

La ronde des jours s'inspire parfois étrangement des chansons des hommes. L'air du temps n'est plus alors qu'un air connu. C'est ainsi que l'actualité rejoint d'une façon insolite les couplets de Trenet « La java du diable ».

« Un jour le diable fit un java... »
Satan a-t-il jamais mieux conduit le bal que ces derniers temps ?
« Un, deux, trois, quatre, un, deux, trois, quatre. C'est mon programme, est-ce qu'il vous plaît ? »

Comment ne pas songer irrésistiblement au plan en quatre points de Mr Foster Dulles ?

« Des grands concerts, un seul lui plut
Celui où l'chef d'orchestre mêla
Sébastien Bach et la java... »

Le concert international est ici on ne peut plus visé. Quelle Terpsichore aurait pu sérieusement songer à fonder en un tout harmonieux les ballets russes et la danse du ventre ?

C'est pourtant ce que nous présente actuellement la scène diplomatique. Et peut-être, ce que nous proposera demain le théâtre des opérations. Il est à peine besoin d'enchaîner sur les multiples figures chorégraphiques qui s'esquissent en ce moment sous nos yeux : le pas de deux de l'entente cordiale, la valse hésitation yankee, les écarts du major dansant, la conférence qui tourne en rond, la danse guerrière sur un volcan...

« Je ne saurais croire qu'à un Dieu qui saurait danser ».

Ainsi parlait Zarathoustra.

Espérons que le Dieu de Nietzsche ne nous apportera pas la grande sauterie. Sur un plateau.

Nous aurions vite fait alors de nous retrouver à l'aube de l'humanité. Avec l'homme de Java.

LE LECTEUR A LA PAGE

Cousins de la lune - Jacques DARLA (Ed. Flammarion)

De la science-fiction à la base de Spoutnick ?

Ça a bien plus d'envolée.

Famille spirituelle des copains de Jules Romains ?

De Poil de Carotte ? Des frères Karamazov ?

Vous n'y êtes pas.

Alors ?

Alors rien.

Les cousins de la lune font bande à part et le roi n'est pas leur cousin.

Des coups de gueule, des coups d'épaulé, des battements de cœur là où il faut.

C'est-à-dire pas seulement dans la poitrine mais aussi au ventre.

Et puis du rire (de ce rire qui est le probe de l'homme) et puis des amours

de phrases qui veulent se mettre au vers.

Un vers qui ne saurait pas où mettre les pieds...

De quoi en faire tout un roman !

Cousins de la lune qui faites les Jacques, et puis toi, Darla, vous êtes des frères !

DE DISQUE A OREILLE

Rythmes et mélodies de Syrie (Club Français du Disque)

Un disque qu'on ne saurait trop vous recommander.

Rien du « Travaïa la maouïra » ni des « You You ! » pour touristes en mal de pamoison folkloriques.

Cet enregistrement de musique arabe de Syrie est une réussite.

A n'en pas croire ses oreilles.

Chypre, mauvaise conscience de l'Angleterre

Si les Britanniques cherchaient à précipiter la Grèce dans le camp oriental, à semer le trouble dans le pays et à faciliter la chute du régime, ils n'agiraient pas autrement. En se refusant à donner une solution logique et équitable à la question de Chypre, Londres rend un bien mauvais service à l'Occident.

Chypre ne peut pas rester une colonie et doit bénéficier d'un régime vraiment libéral. D'autre part, les Britanniques admettent eux-mêmes que Chypre ne présente plus aucun intérêt stratégique et qu'ils pourraient se contenter d'y entretenir des bases navales et aériennes, ce que personne ne leur conteste. Alors, pourquoi cette obstination qui fait bouillir la chaudière grecque et peut fort bien, un jour ou l'autre, provoquer un véritable

conflit entre la Grèce et la Turquie ? La politique britannique a parfois des desseins ténébreux.

De toutes les zones de Chypre arrivent encore des rapports sur des troubles et des manifestations. Une douzaine de village semblent avoir été touchés par cette vague de révolte. C'est à Famagouste que les manifestations ont revêtu le maximum d'intensité. Durant deux heures les manifestants ont fait face à la police armée de bâtons, à coups de bouteilles, de pierres et de briques.

Plus de trente manifestants ont été blessés. Dans de nombreux cas l'on pouvait voir des jeunes gens aux oreilles ou aux joues déchirées au cours des charges de police aller se faire soigner dans les pharmacies avant de retourner lapider les policiers. De nombreuses voitures de police ont été renversées.

CONFIDENTIEL

La Direction du « Petit Marocain » aurait cédé à des personnalités marocaines des actions de sa société.

Pourquoi ? Et quelles sont ces personnalités ?

« Le Petit Marocain » qui sait que l'heure des comptes à rendre est proche essaye de se faire des alliés dans certains milieux prétendus nationalistes.

M. Mas doit bien se frotter les mains.

Le contre projet présenté par le Ministre de l'Intérieur sur la législation relative à la liberté d'institution d'associations et de création de partis politiques contient dans un de ses articles : « Que le Ministre de l'Intérieur peut dissoudre toute association ou parti politique dont il juge l'activité dangereuse pour l'ordre public, quitte pour lui à rendre compte au Conseil de Cabinet dans un délai de deux mois ».

La législation d'Hitler et de Mussolini était plus libérale que celle de Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

La Charte ne réussit pas à Tanger, la ville se meurt, l'activité économique se ralentit, et l'application des nouveaux tarifs douaniers a porté un coup très dur au commerce.

Le Gouverneur de la ville désespère de redonner à la cité sa prospérité d'antan.

On dit même, que le Gouverneur qui était fervent partisan de la Charte songerait à réclamer l'intégration de Tanger au Maroc.

Nous avions raison quand nous préconisions que seule l'intégration était valable.

Un nouveau quotidien marocain de langue française verra bientôt le jour.

On parle de nommer un nouvel ambassadeur du Maroc à Washington à la place du Dr Ben Abboud.

La dernière grève de la COSUMA avait-elle un autre but que celui de revendications ouvrières légitimes ?...

Il serait question de doter le Maroc d'un nouveau Ministre de l'Agriculture.

On raconte à Paris qu'un ancien ambassadeur de France à Rabat déploie beaucoup d'activité, laquelle générerait l'actuel ambassadeur français au Maroc.

Dans les milieux près de la conférence des peuples de Bandoeng au Caire on suit avec une bienveillante attention les opérations qui se déroulent actuellement en Indonésie contre les ressortissants hollandais.

Nous avons appris que dernièrement l'ambassadeur d'un pays arabe ami est venu présenter au Ministre de l'Economie Nationale une aide de 20 milliards de francs, aide qui n'était soumise à aucune condition politique.

Les milieux près des ambassades affirment que le Responsable de l'Economie marocaine aurait refusé cette aide, prétextant que le Maroc ne pouvait s'adresser dans ce domaine qu'à la France et à l'Amérique.

Les licences d'exportation de sardines étêtées ont toujours fait l'objet d'une rude course entre exportateurs de fraîche ou de vieille date. On sait que les difficultés immenses dressées devant les jeunes candidats avaient pour but, du temps du Protectorat, d'éliminer à l'avance toute tentative de création d'une industrie poissonnière authentiquement marocaine. On chuchote qu'actuellement ces licences font l'objet d'une concentration serrée dont les bénéficiaires seraient quelques rares et très importants groupés étrangers de la conserverie. Cette manœuvre en sapant un peu plus les chances des candidats conserveurs marocains n'est pas gratuite pour tout le monde. Coup double.

ANNONCES LEGALES

DIRECTION GENERALE
DE LA SURETE NATIONALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Le Directeur Général de la Sûreté Nationale recevra jusqu'au 28 décembre 1957, avant 12 heures, dernier délai, les offres relatives à la fourniture de :

16.000 cravates en rayonne.

Les offres devront comprendre les prix et délais de livraison.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction Générale de la Sûreté Nationale (Service du Matériel), à Rabat.

Royaume du Maroc

Ministère de l'Intérieur

DIRECTION GENERALE
DE LA SURETE NATIONALE

AVIS D'ADJUDICATION

Le lundi 23 décembre 1957 à 10 h., il sera procédé dans les bureaux de la Direction Générale de la Sûreté Nationale à Rabat, à l'adjudication des travaux de construction de :
10 logements en trois immeubles

à la Cité de Tamder à Fès - Médina (1er lot : Gros œuvre).

— Le cautionnement provisoire est fixé à 225.000 francs.

Le dossier de la construction est à consulter chez M. BEAUFILS, architecte, 24, rue de Serbie à Fès - Ville Nouvelle.

Les références techniques et financières devront obligatoirement accompagner la soumission et être complétées par des attestations ou certificats chiffrés émanant d'architectes ou d'ingénieurs de Travaux Publics.

Préfecture de Casablanca

Services Municipaux

AVIS D'ADJUDICATION

ENTRETIEN DES APPAREILS
DE SIGNALISATION
LUMINEUSE

L'adjudication est reportée au 15 janvier 1958, à 15 heures.

Les soumissions devront parvenir aux Services Municipaux, Bureau des Adjudications N° 61, au plus tard le 14 janvier, avant 17 heures.
Renseignements : Préfecture Bureau 61.

Les événements... et les hommes

Athènes, trait d'union entre l'Occident et l'Orient ?

Les milieux politiques athéniens ont été sensibles aux récentes critiques formulées contre la politique étrangère grecque. Aux Nations-Unies, le comportement de certains délégués grecs, agissant souvent en franc-tireurs et sans tenir compte des directives du ministère des Affaires Etrangères, a créé un certain malaise dans les délégations occidentales. A Washington, les dirigeants américains se sont également demandés où voulait en venir le gouvernement grec et, à Paris, M. Charles Spaak n'a pas dissimulé qu'il était difficile en étant l'allié des pays occidentaux de suivre en même temps une politique qui ne cadre pas toujours avec celle de l'Occident.

A Athènes, il est répondu à toutes ces critiques par une affirmation fort simple : la politique pro-arabe du gouvernement grec ne tend nullement à détacher la Grèce de ses alliés occidentaux mais, tout au contraire, à servir les intérêts occidentaux dans cette région du monde. Les brillants résultats obtenus par les « experts » des questions arabes, semblent donner raison aux Grecs qui soulignent qu'il y a tout de même d'autres moyens d'attirer les pays arabes que le gordin ou le carnet de chèques. Les Grecs estiment que toute la politique américaine et occidentale dans le Moyen-Orient se trouve faussée par le fait que l'aide économique et technique aux pays arabes a toujours été accompagnée d'engagements et d'obligations politiques. Dans la tension actuelle des esprits, il était donc dangereux de faire évoluer la 6ème Flotte, d'exercer des pressions, de multiplier les intimidations et de présenter une lourde facture politique aux pays « aidés ».

Traditionnellement, la Grèce bénéficie de fortes positions dans le Moyen-Orient. Petit pays, elle suscite aucune inquiétude et les pays arabes savent fort bien qu'ils n'ont rien à craindre d'elle. Depuis 1946, Athènes cherche à préciser une politique de coopération : son attitude actuelle n'est donc pas un fait nouveau mais bien la résultante d'une politique précise et réfléchie. La Grèce cultive ses amitiés, inspire confiance et peut donc jouer un rôle utile dans le Moyen-Orient. On regrette donc à Athènes que les Américains, et l'Occident en général, aient joué la carte turque. En effet, les pays arabes demeurent plus que

réticents envers tout ce qui vient d'Ankara et leur indépendance date de trop fraîche date pour qu'une confiante collaboration puisse s'établir entre eux et les Turcs.

D'autre part, la participation de la Grande-Bretagne au Pacte de Bagdad a clairement montré aux pays arabes que les Turcs étaient les fourriers de la politique britannique. Les Arabes ne peuvent donc admettre que la Turquie s'efforce de faire rentrer par une lucarne les Britanniques chassés par la grande porte.

Mal engagée, lourde d'arrière-pensées et d'intérêts camouflés mais par trop visibles, la politique occidentale dans le Moyen-Orient se solde par un flagrant échec. Enfin, l'appui accordé par la Turquie à Israël, la position pro-occidentale du gouvernement d'Ankara dans à peu près tous les problèmes internationaux ont aggravé le malentendu.

Or, la Grèce ne souffre d'aucun des complexes qui paralysent l'action de la Turquie dans le Moyen-Orient. Elle entretient de très étroites et amicales relations avec le Caire, Beyrouth et Damas et peut donc utilement se présenter comme un interlocuteur ayant des chances d'être écouté. La Grèce solidement appuyée à l'Occident, vigilante gardienne de l'Égée et de la Méditerranée orientale, s'est toujours tournée, depuis Alexandre le Grand, vers les marches du Levant. Elle considère qu'aujourd'hui, elle peut apporter son potentiel d'amitié et de confiance et elle s'emploie activement dans ce sens.

La Grèce veut donc jouer le rôle de trait d'union entre l'Occident et le monde arabe. Elle estime qu'elle peut contribuer à combler le fossé qui s'est creusé entre les deux mondes tellement opposés et pense que des pays arabes vraiment neutres, seraient un élément de tranquillité et de paix. Athènes cherche donc à aider les pays arabes, dans la mesure de ses moyens, à se développer pleinement et à parvenir à cette indispensable stabilité et tranquillité.

On n'attrape pas les mouches avec du vinaigre et ce n'est pas en prenant systématiquement le contre-pied des pays arabes qu'il sera possible d'attirer ces derniers. Athènes demande donc que des jugements trop hâtifs ne soient pas portés sur une politique en fin de compte, sert utilement la cause de la paix.

Le partage des eaux du Nil

Les négociations préliminaires égypto-soudanaises relatives au partage des eaux du Nil, prévues pour la mi-novembre n'ont pas eu lieu. Interrogé, M. Abdallah Khalil a déclaré que « l'affaire suivait son cours ». Au Caire, les responsables égyptiens ne cachent pas leur impatience devant le peu d'empressement dont font preuve les Soudanais pour régler ce problème. Un député, l'ancien commandant Waked, avait déclaré que la solution de ce problème était le gage de toute amélioration des relations entre les deux pays. Le colonel Nasser partage cette opinion et n'a pas manqué d'en faire état devant M. Zarroug, lors de la visite que celui-ci fit au Caire.

A Khartoum, les journaux et les milieux pro-égyptiens dénoncent l'attitude du gouvernement. « As Sahara » par exemple, écrit que

« Mi Abdallah Khalil, en « sabotant » les négociations avec l'Égypte sur le problème des eaux du Nil, obéit à des directives américaines ».

Le gouvernement de son côté rétorque que c'est bien Le Caire qui en est responsable en se montrant intransigeant sur le maintien du traité en vigueur, jugé par le Soudan inacceptable.

Autre argument du gouvernement de Khartoum : l'Égypte et le Soudan ne sont pas les seuls pays intéressés par le problème des eaux du Nil : l'Éthiopie — sans parler du Kenya et du Tanka — a le droit légitime de prendre part à l'élaboration d'une solution commune. C'est d'ailleurs ce que réclame ouvertement l'organe officiel du parti « OMMA », tête de la coalition actuellement au pouvoir.

EDITORIAL

LE MAROC et l'OTAN

En ce moment se réunissent à Paris les chefs d'états des puissances du Pacte Atlantique. Le conciliabule est d'importance puisque le Président de la République des États-Unis d'Amérique malgré son état de santé défaillant s'est déplacé en personne. Cette réunion nous importe au premier chef car si l'Amérique l'a provoquée pour raffermir les volontés branlantes de ses alliés que les Spoutnics, les fusées inter-continentales et la croisade de paix de l'Union des Républiques Soviétiques ont éloigné quelque peu des vues américaines ; les puissances européennes et particulièrement la France profiteront de cette réunion pour faire admettre certaines de leurs vues sur les problèmes internationaux.

Mais l'objet principal de cette réunion est avant tout militaire et stratégique. Quoique certains hommes politiques voudraient consolider l'Alliance Atlantique en l'appuyant sur une solidarité économique.

Nous avons dit que cette réunion nous intéresse au premier chef, en effet, à notre insu et sans notre consentement notre pays est inclu dans la stratégie atlantique. L'une des preuves les plus éclatantes de cette intégration du Maroc dans un système stratégique pour lequel il n'a jamais été consulté, est l'existence de bases militaires aériennes et navales sur notre sol, une autre raison est le maintien de troupes françaises au Maroc.

Lors de la dernière session de l'Assemblée Nationale Consultative relative au débat sur les Affaires Etrangères, une motion votée à la presque unanimité des députés, définissait les lignes générales de notre politique internationale. Cette motion recommandait spécialement le maintien du Maroc en dehors de tout bloc ou de tout pacte militaire. Or, il est deux façons d'être dans un pacte militaire, ou bien d'une façon officielle de juré, ou bien, d'une façon matérielle de facto, c'est-à-dire sans que cette position résulte de traités ou de conventions.

Le Maroc est pratiquement, au service des intérêts et de la stratégie des pays du Pacte Atlantique. Qu'elle a été l'action de notre diplomatie pour faire entrer en pratique la résolution de l'Assemblée Nationale Consultative ? Si l'esprit de cette motion devait être respecté le responsable de la diplomatie marocaine aurait dû entamer des négociations rapides pour dégager notre sol de toutes les troupes étrangères et supprimer toutes installations de notre territoire qui pourraient avoir un caractère belliqueux à l'égard d'autres nations. L'existence de bases américaines sur notre sol et le survol continué nuit et jour du Maroc par des avions transportant des bombes à hydrogène, nous expose à des représailles qui peuvent être catastrophiques pour nous.

Nous avons maintes fois déclaré que notre intérêt est dans une collaboration fructueuse et pacifique avec tous les États respectueux de notre souveraineté et de notre liberté. La consolidation de notre jeune indépendance est à ce prix.

La réunion des puissances atlantiques nous intéresse aussi parce que la France y réclamera sinon la solidarité de tous ses alliés avec elle dans la guerre algérienne, du moins une neutralité bienveillante lui laissant les mains libres pour l'exécution de ses visées impérialistes en Afrique du Nord.

D'ailleurs, nous sommes fondés à dire que ce soutien et cette neutralité bienveillante se sont manifestés de la façon la plus tangible lors des derniers débats à l'organisation des Nations-Unies sur le problème algérien.

La France qui sera appelée à accepter la construction sur son territoire de rampes pour le lancement de fusées atomiques à moyenne distance exigera, en contre-partie de cette concession, le soutien des nations atlantiques et particulièrement des États-Unis d'Amérique dans sa politique en Afrique du Nord. Politique qui se traduit par le maintien de ses troupes au Maroc et en Tunisie et par la continuation de la guerre impérialiste d'Algérie.

Allons nous rester les bras croisés et subir passivement la volonté des autres puissances. L'indépendance n'est pas cela.

Notre diplomatie doit exprimer clairement les aspirations du peuple marocain, à l'indépendance, à la liberté et à la paix. Or la solidarité des nations atlantiques renforcera les positions impérialistes de la France en Afrique du Nord aux dépens de l'indépendance de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc.

Nous proclamons solennellement que nous n'accepterons aucune mesure qui porte atteinte à notre souveraineté, et qui restreigne notre liberté d'action, ou bien qui nous précipiterait vers des aventures belliqueuses, même si les mesures sont la volonté des puissances atlantiques.

« Démocratie »

POUR UN CONSEIL D'ETAT MAROCAIN

Notre collaborateur le Professeur Carlos de Nesry nous avait adressé alors que « Démocratie » était en période de réorganisation cette étude pertinente sur la nécessité d'un Conseil d'Etat au Maroc.

Depuis Sa Majesté le Roi a inauguré la Cour Suprême, institution qui renferme dans son sein une section administrative, laquelle est destinée à remplir le rôle du Conseil d'Etat. D'éminents juristes étrangers ont été appelés pour diriger cette section.

Le Maroc attend de cette section que soit limitée la toute puissance abusive du gouvernement.

Nous avons jugé utile de donner à nos lecteurs l'article du Professeur Carlos de Nesry dont la valeur et la haute qualité sont incontestables.

« DEMOCRATIE »

Le Conseil d'Etat est la pierre angulaire des démocraties. Il en est le témoin et la référence. Il en est souvent l'arbitre. Il juge les juges, surveille les surveillants, conseille l'Etat et lui signale ses limites, assigne à la puissance publique des bornes à ses prérogatives et à son extension. Entre gouvernants et gouvernés entre administrateurs et administrés, entre les puissants du jour et les humbles de toujours, il maintient la mesure et l'équilibre, et trace une frontière visible qu'on ne saurait ignorer impunément. Il rappelle à ceux qui ont tendance à l'oublier que le pouvoir n'est pas une grâce mais une fonction, qu'il n'est conféré que dans l'intérêt général, et qu'au dessus de l'autorité il y a la loi. Son existence est ainsi garantie de légalité. Un agent a-t-il fauté? Un gouvernant a-t-il péché du péché capital de l'excès de pouvoir? Un fonctionnaire a-t-il outrepassé ses attributions? Le cacique de village a-t-il usé de ses prérogatives dans un but extra-administratif? Un décret, un règlement, une décision, ont-ils été pris en violation de la loi? Un particulier a-t-il été lésé dans ses intérêts par un acte injustifié des pouvoirs publics? Un serviteur de la collectivité a-t-il été lui-même révoqué sans motifs valables?... Au sommet de l'Etat Némésis veille. Les modernes Erynie interviennent aussitôt, dénoncent l'abus, disent le droit, redressent les torts, rétablissent l'ordre juridique menacé. La nullité du décret illégal est prononcée. L'acte illégitime est déclaré sans effets, la décision sacrilège cassée, la mesure injustifiée rapportée. Le particulier lésé reçoit une juste indemnité, le fonctionnaire destitué est rétabli dans son poste... Contenu dans ces limites, l'Etat perd son visage mystérieux et sa puissance magique. Le pouvoir s'humanise, se rationalise. Plus de dogmes inaccessibles au profane. Plus de volontés métaphysiquement supérieures. Plus de décisions sans appel, plus d'ukases insusceptibles de toute contestation. Echec est fait à César. Echec est fait à toutes les velléités de Césarisme. Les tentations de l'absolutisme disparaissent avec leurs causes premières.

L'arbitraire écarté, la société et l'individu s'épanouissent. Les gouvernés rassurés travaillent et prospèrent dans l'air pur de la liberté, et conditionnent par leur essor l'essor de la nation. Les gouvernants, sentant toujours sur eux le froid regard de cette conscience de l'Etat, gouvernement avec équité... Et tout va pour le mieux dans la meilleure des cités possibles. La justice est, à la limite, une plénitude.

LE POSTULAT

Gardien de la légalité, le Conseil d'Etat postule la légalité. Il implique ce postulat de l'Etat, bien que créateur du droit, est lui-même soumis au droit, et que chaque organe de l'Etat ne peut agir qu'en vertu de règles fixes et pré-existantes qui lui sont supérieures. Pour que le Conseil d'Etat limite l'Etat, il faut que l'Etat conçoive ces limites. Or telle n'est pas — et telle n'a pas été — toujours la conception du droit public

dans les différents pays. Dans « l'Etat de police », cette subordination est ignorée, et les gouvernants ne sont pas tenus par des règles qui les dépassent. Dans la conception autocratique des monarchies anciennes où le droit s'identifiait avec la volonté du souverain, où l'Etat lui-même, s'incarnait dans la personne du souverain, les limites du

pouvoir ne sont qu'une autolimitation de ce pouvoir, susceptibles par conséquent de disparaître à tout moment par une manifestation de volonté unilatérale et discrétionnaire du maître suprême du pays. Incompatible par définition avec un pareil climat, la situation d'un Conseil d'Etat dans un tel régime — à supposer qu'il en comportât — serait on ne peut plus précaire.

C'est dans « l'Etat de droit » que le Conseil d'Etat trouve raison d'être. Une conception libérale — démocratique — de l'organisation politique lui offre son contexte normal, et le champ naturel de son expansion. Dans « l'Etat de droit », la règle est reine, et s'impose à tous les niveaux. Et le rôle du Conseil d'Etat est précisément de la consacrer et, surtout, de la sanctionner. Car il ne suffit pas de proclamer la royauté des principes et le primat de la légalité. Il faut assurer leur application. La démocratie n'est pas une théorie, mais une manière de vivre dans la cité. Sans les institutions qui la fixent, sans les faits qui la prouvent, sans les mécanismes qui la garantissent, elle n'est plus qu'une abstraction dangereuse et une maladie. Il ne suffit donc pas d'établir des limites à la puissance publique et de créer théoriquement une zone de sécurité entre le particulier et l'Etat. Il faut les assortir de sanctions. Or, pour appliquer efficacement ces sanctions, il faut un contrôle juridictionnel externe, marginal, séparé de l'Administration et indépendant du pouvoir politique. Une longue expérience a montré le caractère illusoire d'un contrôle de l'Administration par l'Administration même. Les gouvernants ne reconnaissent pas volontiers leurs torts et leurs erreurs. Pas plus ceux de leurs subordonnés que ceux qui leur sont propres. Le Minotaure ne réprime pas le Minotaure. Le juge administratif ne sera donc pas l'Administrateur-juge, ni le ministre-juge. Ce sera le Conseil d'Etat.

La France a été la première à trouver cette formule. Le grand progrès du droit public français a consisté dans le développement constant de ce contrôle juridictionnel de l'activité administrative. Et il faut lui rendre cette justice qu'une pratique plus que séculaire n'a fait qu'illustrer le bien-fondé de ses solutions. Une jurisprudence pragmatique et audacieuse, lentement élaborée par le Conseil d'Etat français, a mis au point une technique ad hoc qui assure aux administrés des garanties multiples, appropriées à chaque cas. L'éventail de recours qui leur sont

offerts, et tout particulièrement le recours pour excès de pouvoir, critère de « l'Etat de droit », sont des exemples de ce progrès et de cette perfectibilité. Aussi, c'est un véritable glacie de protection qui, dans ce pays, couvre aujourd'hui l'individu contre les atteintes irrégulières des pouvoirs publics.

Certes, tous les pays n'ont pas suivi l'exemple français du Conseil d'Etat et des juridictions administratives qui lui sont reliées. Un certain nombre seulement l'ont adopté. Des pays de l'Europe occidentale — la Belgique, l'Espagne, l'Italie... notamment, — des pays du Moyen-Orient et d'Amérique latine, ont leur Conseil d'Etat. Mais grand nombre de systèmes juridiques étrangers ignorent encore la séparation des juridictions judiciaires et des juridictions administratives. Les uns y suppléent en donnant aux tribunaux judi-

ciaires compétence pour connaître des affaires administratives. Tel est le cas des pays anglo-saxons, demeurés fidèles à l'unité de juridiction, mais qui manifestent à leur tour un certain virage en créant, à une échelle réduite, des juridictions administratives. Mais pour bien des pays, l'absence de tels tribunaux, relève d'une méfiance profonde devant tout contrôle juridictionnel. Leurs gouvernants se soucient peu d'être surveillés et jugés. Ils ne veulent, pour leurs actes, ni témoin, ni arbitre. Et leur méconnaissance d'un Conseil d'Etat n'est au fond que la méconnaissance délibérée de la légalité.

LE MAROC « ETAT DE DROIT » ?

Le Maroc est-il mûr pour un Conseil d'Etat? Cette question suppose résolue une autre qui lui est concomitante : Le Maroc est-il un « Etat de droit » ou un « Etat de police »? Or, à en juger par les données actuelles, force nous est de constater qu'il est les deux à la fois. Nous vivons sous un régime hybride qui présente un côté « Etat de droit » et un côté « Etat de police », ces deux expressions prises dans leur sens juridique classique. Par les déclarations du Souverain, par les proclamations égalitaires de principe, par les promesses de démocratisation du pays, par ses embryons d'organisation parlementaire, par la vocation occidentale qu'il semble garder, par son adhésion à la Charte des Nations Unies, à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, par ses sommets et par la vue panoramique de ses institutions, le Maroc est théoriquement un « Etat de droit ». Mais il demeure « Etat de police » dans ses profondeurs, dans le fonctionnement réel de son organisation publique, au niveau de sa vie administrative de tous les jours. Et il en sera ainsi tant que ne sera pas assuré, devant un juge approprié, un recours efficace en faveur du gouverné contre le gouvernant, tant que ne sera pas inscrite dans les faits la démocratie proclamée au sommet.

Dans son activité quotidienne, l'Administration — au Maroc comme ailleurs — sera tentée de violer les droits des particuliers. On pourra se trouver en face de décisions et d'attitudes administratives illégales, ou portant irrégulièrement atteinte aux situations juridiques des individus. Quels sont actuellement les recours ouverts à la victime éventuelle? Le recours gracieux, le recours hiérarchique devant le supérieur de l'agent fautif? Nous avons déjà signalé le caractère aléatoire d'un tel recours, d'autant moins efficace qu'on

s'élèvera dans la hiérarchie, aggravé par surcroît des incidences politiques que de telles actions risquent d'entraîner. Recours devant les tribunaux ordinaires? Mais ceux-ci se déclareraient-ils compétents, en particulier devant des mesures prises parfois en haut lieu? Recours devant le Souverain? Suprême et légitime espoir! Mais devant le nombre considérable de procès administratifs que les statistiques révèlent dans toute nation, on voit le caractère très peu pratique d'une pareille procédure étendue à l'échelle nationale, sans parler des impondérables qui, même devant le Trône Auguste, risqueraient de compromettre le succès de ces démarches. On ne voit, pour trancher pareils conflits et pour rectifier de pareils abus, que la voie logique d'un recours proprement contentieux, défini dans ses conditions et dans ses formes, et porté devant un organe juridictionnel spécialement habilité à connaître de toutes les espèces de cet ordre.

Faudrait-il pour cela attendre l'établissement d'un ensemble conséquent d'institutions démocratiques? Si le principe de légalité est d'ores et déjà acquis, le Conseil d'Etat peut les précéder et même, en quelque sorte, y suppléer. Aux époques de transition, lorsque la liberté et l'autocratie étaient en balance dans certains pays, le Conseil d'Etat a joué un rôle politico-social indéfectible, palliant aux inconvénients d'un gouvernement par trop autoritaire et préparant l'avènement d'un système plus libéral. Tel fut le cas en France sous le Second Empire, époque de splendeur de l'exécutif. Par le développement, particulièrement poussé à l'époque, du recours pour excès de pouvoir, on tendait à faire oublier aux citoyens la confiscation des libertés politiques. On eût été par lui, obtenir une sage conduite de l'Administration, et compenser, par ce moyen détourné, l'absence de contrôle parlementaire. Le Conseil d'Etat apparaissait ainsi comme « la soupape de sûreté » du régime. Mutatis mutandis, la situation au Maroc est-elle tellement différente? Et cette soupape de sûreté ne serait-elle pas opportune aujourd'hui?

Entre « l'Etat de droit » et « l'Etat de police », le choix est impérieux. Au seuil de son indépendance, le Maroc ne peut éluder cette option. L'avenir de la légalité, l'avenir tout court, peuvent en dépendre. Et le critère définitif qui dissipera l'équivoque sera la création d'un Conseil d'Etat marocain. Il signalera le chemin choisi et portera la promesse d'un règne de justice, gage de tous les progrès. Doté d'une indépendance réelle, en fait comme en droit, authentiquement « dépolitisé » et soustrait à toutes les influences, jouissant du prestige déjà établi de tous ses prédécesseurs étrangers. Il sera sans conteste un facteur déterminant de cette renaissance nationale que nous voulons tous.

« Démocratie »

Directeur : M. CHERKAoui
65, Bd Danton - Casablanca
Téléphone : 537-85 et la suite
Adr. Tél. : Démocratie Casablanca

ABONNEMENTS :

1 an 1.500 frs
6 mois 750 frs
3 mois 400 frs
C.C.P. Rabat 888-83

Imprimerie AMAL, 65, Bd Danton

REMOUS A DJAKARTA

Lorsqu'après la conférence de la table ronde de la Haye en 1949 l'Indonésie vit concrétiser ses espoirs à l'indépendance, les industriels néerlandais refusèrent catégoriquement d'admettre un état de fait, qui gênait leur prérogative de colonisation économique, formule qui réclamait une protection politique.

Des comités de sauvegarde pour l'Indonésie Néerlandaise, se formèrent un peu partout, tant dans l'ancienne colonie qu'en Hollande même. Ces comités réunirent d'importantes sommes d'argent qui servirent à préparer une insurrection contre le Gouvernement Central de Djakarta. Cette insurrection eut pour conducteur, Westerling ancien officier de l'armée néerlandaise et ancien membre SAS durant la résistance.

Pendant près de deux ans Westerling et ses adjoints, presque tous officiers de l'armée néerlandaise tinrent contre le gouvernement de Soekarno une lutte dont les aspects franchement racistes prirent souvent l'aspect du génocide le plus sauvage et le plus inhumain.

Dans le même temps le gouvernement de la Haye accordait le droit d'asile à des réfugiés indonésiens et violant les accords par lui signés en 1949 TENTAIT DE FRACTIONNER la nouvelle république, non seulement en entretenant l'agitation dans les ex-provinces, mais en accordant asile à un pseudo gouvernement de la République Ambonienne.

Amboine est une des principales îles des Molluques du Sud et en importance après Pearl Harbour la seconde base navale du Pacifique. Durant l'occupation de l'Indonésie par les Japonais, la majorité des collaborateurs furent des Amboniens, Amboniens que l'on retrouve aujourd'hui parmi les fidèles du gouvernement Ambonien installé en Hollande.

L'importance des Molluques du Sud dans la stratégie du Pacifique est d'une valeur considérable. C'est la raison pour laquelle, la Hollande a signé avec l'Australie l'Anzuz ou pacte de défense commune de la Nouvelle Guinée.

Les revendications légitimes de l'Indonésie sur la Nouvelle Guinée ont toujours constitué le principal obstacle à l'entente économique néerlandaise-indonésienne, entente qui s'inscrivait pourtant dans la logique et le réalisme le plus évident.

En 1951 déjà, des manœuvres navales australo-hollandaises avaient permis aux deux occupants de la Nouvelle Guinée de faire une démonstration de force devant les Célèbes. A cette époque, Djakarta s'était contenté d'une protestation véhémement, mais cependant de principe.

Les divergences d'administration internes de l'Indonésie, divergences qui ont amené dernièrement certaines provinces à méconnaître les directives du gouvernement central, ont mis en lumière la collusion existante entre certains militaires et les missi dominici extra-spéciaux du gouvernement de la Haye.

Déjà dès la conférence de Genève, en 1954, Monsieur LUNS, ministre des Affaires Etrangères hollandais, avait mis en avant au cours de pourparlers discrets avec le Secrétaire d'Etat américain Foster DULLES, l'importance considérable qu'allait présenter la Nouvelle Guinée, dans le cas où l'Indochine échapperait au contrôle des Nations Occidentales. Le Prince Bernard faisait à la même époque un voyage incognito à Zurich et rencontrait incidemment des diplomates U.S.

Toujours dans le même temps et également à Genève, l'Ambonien Masota tenait des conférences de presse en

marge de la Conférence Asiatique.

Les dernières dissensions internes indonésiennes ont eu pour origine Genève 54. Mais la doctrine Eisenhower semble difficilement compatible avec l'aspect politique d'un S.E.A.F.O. dont l'inspiration nettement Mac Arthuriste présentait une rigidité incompatible avec le new-look politique de Washington. Aujourd'hui donc le Département d'Etat s'offre en médiateur dans une affaire où le gouvernement hollandais comptait l'avoir pour allié.

Les menées subversives de la Haye ont fait que le gouvernement de Djakarta a dû se pencher sur la grave question de la participation hollandaise à l'économie indonésienne. Une fois de plus se trouvait vérifiée l'adage qui veut qu'il n'y ait pas d'indépendance politique possible sans indépendance économique complémentaire.

L'obstruction à la politique sociale et économique de Djakarta, faite par les industriels, les colons et les groupes financiers néerlandais, ont amené

M. Soekarno à prendre des mesures d'urgence contre cette intrusion opposante hollandaise à sa politique.

Les banques, les établissements de commerce et les plantations hollandaises se sont donc vus placer sous le contrôle du gouvernement indonésien. Cette mesure qui est en réalité une supervision, ne correspond ni à une confiscation, ni à une nationalisation. Ceci a d'ailleurs été étendu aux entreprises mixtes.

Ces mesures de sauvegarde se sont passées dans le calme, bien que les Hollandais aient essayé de se faire passer pour des martyrs. Le caractère national de ces décisions, est mis en valeur par le ralliement à cette politique des gouverneurs militaires des îles.

Les Hollandais escomptaient en effet que ces militaires, opposés, habituellement, aux tendances centralisatrices de Jawa, ne suivraient pas le mouvement et que l'Etat indonésien éclaterait en une multitude de gouvernements locaux. Ceci met bien en évidence le

fait que le mythe du séparatisme a fait long feu et que les divergences entre Jawa et les îles, se ramenaient en fait à des divisions restreintes sur les méthodes et non sur les buts politiques.

Toujours est-il que les mesures prises par M. Soekarno et M. Djanda, sont des mesures de sobriété publique, et que désormais, le problème du retour de la Nouvelle Guinée à l'Indonésie se trouve posé dans son entier. C'est un problème que la Hollande et les instances internationales ne pourront plus ignorer.

Si les navires de la société navale hollandaise KPM viennent à quitter définitivement les ports indonésiens, la Japon serait prêt à fournir des navires pour remplacer l'armement néerlandais.

Le président de la chambre de commerce indonésienne est parti pour l'Allemagne Occidentale où il se propose de négocier un accord commercial qui remplacerait celui passé précédemment.

(Lire la suite en page 9)

L'avion de l'homme d'affaires

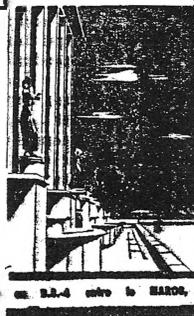


ROYAL AIR MAROC

Direction	HEURE LOCALS	Retour
Casablanca	07.30	20.00
	13.15	15.30
Paris	07.30	20.55
	07.55	20.30
	08.00	19.45
Marseille	08.25	20.00
	09.10	19.15
	10.25	18.55
Nice	09.40	19.55
	10.15	19.00
	11.00	18.25
	15.30	11.30
	16.25	10.45
	17.10	10.00



NUMÉRIQUE COMMUNIQUÉ PAR : ANTOINETTE - ANGLETERRE - GENEVE - GUYANE - MAROC - NICE - PARIS



DE L'U.R.S.S. au MAROC, la FRANCE, l'ESPAGNE, et la SUISSE





MARTYRS DE L'



Kuiss

Depuis plus d'un an, la dictature et le totalitarisme qui cherchent à s'établir dans notre pays tentent par la terreur, les enlèvements, les assassinats, les tortures policières, d'endiguer la marée croissante de la démocratie en marche.

La peur de se voir condamner irrémédiablement par le peuple et par la nation, a conduit les apprentis dictateurs sur le chemin du crime et du meurtre. La liste est longue des martyrs de la démocratie qui ont payé de leur vie ou de leur liberté leur attachement à la cause du progrès, à la cause de la justice, à la cause de l'homme.

Des familles marocaines vivent depuis des mois dans l'angoisse sans savoir ce que sont devenus les leurs.

Des camps de concentrations secrets existent.

« Démocratie » en a déjà à plusieurs reprises localisé quelques-uns : Arsel-Bricha, Jnan Baraka, Dar Rissouli. Nous avons eu la preuve formelle que les militants de notre parti, dont le Ministère de l'Intérieur prétendait n'avoir aucune nouvelle, sont passés par ces camps. A de multiples reprises, le Parti Démocrate de l'Indépendance a tenté d'attirer l'attention gouvernementale sur ces exactions dont use une police soit légale, soit extra-légale. « Démocratie » et « Er Rai El-Amm » ont dans leurs colonnes informé l'opinion que le Maroc était menacé et atteint dans son honneur même par les méthodes policières ignobles employées par certains au mépris de toute légalité. Un parti au pouvoir s'arroge le droit de transformer une police en officine d'exécution des hautes œuvres d'un comité directeur



Zerhouni et Mknassi

et non d'un gouvernement.

Dans notre numéro du 27 mai 1957 nous écrivions :

« Enlèvements, assassinats, arrestations massives, demeures incendiées, libertés élémentaires bafouées, domiciles violés, menaces, complots, jugements basés sur des aveux extorqués par tortures, tels sont les moyens mis en œuvre pour amener le peuple marocain à se dissocier de notre parti et pousser les masses à renier les principes démocratiques sans lesquels les individus ne peuvent naître libres et égaux en droits ».

Six mois plus tard, nous n'avons pas à retirer un mot à ce que nous disions à cette époque. A cette exception près cependant que de plus en plus le peuple marocain prend conscience que le totalitarisme ne peut en aucun cas se réclamer d'objectifs nationaux lorsqu'il assassine ou met en prison des hommes dont l'intégrité et le passé sont garants du patriotisme le plus pur, le plus conséquent et le plus intransigeant.

Nous avons essayé à de multiples reprises de faire comprendre au gouvernement que nous ne saurions tolérer la pression terroriste.



Larroussi et A. Todd

Le mal, la haine, le mépris ne peuvent être pour nous un programme. Sous le colonialisme nous avons souffert, lutté, combattu. Il ne sera pas dit qu'aujourd'hui nous baisserons pavillon devant l'illégalité minoritaire qui prétend être représentative alors qu'elle n'est que dictatoriale.

La vigueur de notre protestation est légitimée non seulement par le passé mais aussi par le présent. A la longue liste de nos martyrs viennent s'ajouter aujourd'hui les noms de : Driss Kouiss, inspecteur du P.D.I. pour la province de Tétouan, Abdelwaheb Ben Moussa, secrétaire de la section de Larache, de Mohamed Ben Gueddour de Ouezzane, de Mohamed l'Hassami et de Mohamed



Bakali et H. Todd

Cheteh tous deux de Tétouan.

Ces cinq hommes ont été au mépris de toute légalité et sans que la justice en ait été saisie au préalable enfermés plus de 36 jours au Commissariat du 7ème Arrondissement de Casablanca.

Les interrogatoires de ces hommes se sont déroulés suivant les normes de l'ex-police du protectorat. Ils furent torturés dans leur chair, battus, matraqués. Supplice de la baignoire, supplice de l'électricité tout fut tenté pour tenter d'obtenir de ces hommes des aveux suivant lesquels ils auraient projeté l'assassinat de certaines personnalités du parti au pouvoir.

Il n'est pas dans notre but de répondre à de semblables accusations. Les militants du Parti Démocrate de l'Indépendance, fidèles à l'esprit du parti, formé en son sein ne sont pas des hommes susceptibles d'appliquer les méthodes que nous reprochons aux totalitaires. Nous savons condamner au mépris, mais nous ne savons condamner à mort. Nous savons dire vous êtes des assassins, mais nous ne savons pas être criminels, nous savons que le fascisme ne passera pas sur la terre marocaine, mais nous ne sommes pas des fabricants de cercueils. Nous laissons le crime aux criminels, la



Moham Ouazzan

torture aux tortionnaires et l'indignité aux indignes. Nous n'avons pas de magnéto et de baignoire dans nos locaux ; nous n'avons pas dans nos poches de révolver et nos sections sont ouvertes à tout le monde. Nous n'avons rien à cacher, nous n'avons rien à nier. Ce que nous pensons nous l'écrivons, ce que nous affirmons nous le proclamons.

Il est pour nous aisé de comprendre le pourquoi. A la veille de ces élections municipales et des élections des chambres de commerce et d'agriculture dont on a peur, à la veille de cette consultation populaire que nous réclamons depuis longtemps déjà, l'on cherche à créer dans le pays une psychose de crainte, une psychose de terreur. Les promoteurs de cette action parfaitement concertée et mise au point comptent sur la lassitude des hommes libres pour imposer au corps électoral le truquage auquel ils ne cessent de penser avoir recours. C'est un mauvais calcul. Quel homme honnête, quel citoyen conscient de ses devoirs pourra accepter l'illégalité et la malversation érigées en système de gouvernement ?

Malgré tous les moyens mis en œuvre, malgré la terreur que l'on

cherche à imposer, nous ne nous faux dilemme que l'on cherche nous démettre. Jamais le Parti D. I. tera de courber la tête, jamais l'on cherche à nous imposer.

Nos héros se nomment Bra en plein jour et disparu sans la enlevé par une voiture connue Abdelouhed LARAKI professeur en plein jour à Fez, Mohamed missariat disparu sans laisser dans un commissariat disparu TAOUO enlevé en plein jour trace, Habib KADMIRI enlevé sans laisser de trace. A ces démocrates qui ont payé dans le EL AROSSI, EL HATIMI, BAKALI ZERHOUNI, TEMTAMANI, TOUANI



Emblème de

Tous ces hommes ont été physique qui est propre au pays et l'expédition punitive sont le fa impunité totale. Une activité extra autorités en place.

Nous avons refusé de répondre avons alerté les autorités respons du colonialisme en luttant par les lité afin que l'étranger ne puisse la nation. Nos appels furent vains et aucune mesure ne fut prise c

Certains rumeurs font état d des enlevés, tandis que d'autres camps.

Sa Majesté le Roi a été aler exposé le cas des kidnappés et la d de rappeler le texte par lequel s'adressait à Sa Majesté le 16 ja

« Malheureusement, durant l' bien douloureux événements. Les justice ont fait preuve de partiali Des membres du P.D.I. ont souffi Certains d'entre eux ont été l'obji les prisons et les camps d'internem on plein jour tels que le professeur

LA DEMOCRATIE



ne nous laisserons pas enfermer dans le... nous imposer : nous soumettre ou... art de l'Indépendance n'accepter... mais nous n'accepterons la dictature que...
 nt Brahim OUAZZANI enlevé à Tétouan... ans la trace, Abdelkader BERRADA... connue disparu sans laisser de trace... seur l'université Karaouiyine assassiné... med BENASSI incarcéré dans un com... ser de... Khalifa Ben LARBI incarcéré... par... laisser de trace, Abdesslem... jour à Tétouan disparu sans laisser de... évé en plein jour à Casablanca disparu... ces noms s'ajoute ceux de nombreux... ans leur chair leur fidélité à la Démocratie... AKALI, Hadjimi TAOUÏ, DJILALI, SAÏDI, TOUSANI, etc...

et des délégations ont été la proie d'attaques criminelles qui ont laissé plusieurs morts comme à Souk El Arba du Rharb. Des domiciles ont été violés en pleine nuit par des bandes criminelles ; des pillages, des incendies et des destructions s'en sont suivis. Des patriotes tels que Brahim Ouazzani, Abdelkader Berrada, Abdeslem Todd ont été enlevés et leur sort est, à ce jour, inconnu. Tous sont parmi les premiers combattants de la cause nationale et leur seul crime est d'être restés fidèles à leur parti et de n'être point de la même opinion politique que les responsables actuels. »

Alors que l'on pouvait espérer une normalisation de la vie publique, nous constatons que les hommes au pouvoir usent de tous les moyens pour empêcher l'opposition démocratique de se manifester.

Notre camarade Kuis, inspecteur du Parti Démocrate de l'Indépendance pour la Province de Tétouan vient d'être arrêté et nous l'avons dit plus haut torturé pendant 36 jours avant de se voir déferé devant la justice. Son cas et celui de ses quatre compagnons, venant s'ajouter à ceux de nos nombreux camarades ne peut laisser indifférents les honnêtes gens de ce pays. Le crime à Sa Majesté est d'avoir, lors de la visite du Roi présenté un mémoire à Sa Majesté, mémoire où étaient relatés les enlèvements dont furent victimes les membres du P.D.I. de la Province de Tanger et de la Zone Nord. Le secrétaire de la section de Larache s'est vu de même arbitrairement incarcéré pour avoir préparé la venue plus que triomphale de notre camarade Ahmed Ben Souada dans cette ville. Cette venue et son succès avaient fortement déplu à certains et c'est de sa liberté que notre ami a dû payer la victoire que la démocratie avait remportée à Larache.

On croit rêver lorsque l'on apprend avec quel mépris du droit et des règles les plus élémentaires de l'humanité, on traite des hommes. Nous avons lutté au temps du colonialisme contre l'injustice, contre



Djilali et Tamsamani

du souverain et retenue dans ses geôles plus d'un mois d'honnêtes citoyens, les matraquent, les torturent et leur fait subir des traitements inhumains pour leur arracher des « aveux spontanés ».

Si les exécutants de basses œuvres sont parfois des hommes frustes, ceux qui leur commandent osent se dire des bons éduqués — porter une cravate, un pantalon et veste de bonne coupe n'est pas une marque de civilisation.

Se gargariser de slogans démocratiques sciemment mis au point pour la propagande extérieure ne trompe personne.

Nous constatons avec la rage au cœur que le renom de notre pays subit des coups de la part de ces irresponsables humainement incultes qui font souffrir leurs frères de race et de religion.

Nous demandons instamment à Monsieur le Ministre de la Justice d'ouvrir une information contre ceux qui ont gardé dans leurs geôles et torturé Driss Kouiss, Ben Gueddou, Abdelwah Ben Moussa, Al Houssaimi, etc... Nous attendons le résultat de l'enquête.

Car si de telles œuvres restent impunies nous pouvons dire que toutes les valeurs pour lesquelles nous avons luttées restent nettement et ne seront jamais appliquées. La séparation des pouvoirs, l'indépendance des juges sont sans efficacité. Comment permettre que des citoyens restent plus d'un mois dans les commissariats où ils subissent les pires traitements. Les parquets, les juges d'instruction sont-ils tellement désarmés vis-à-vis de la police. Nous ne voulons pas le croire mais c'est pourtant cette réalité pénible que nous subissons tous les jours.

Certains nous rétorquent que nous vivons une phase transitoire, où les institutions s'installent et se rôdent. Nous leurs répondons que les institutions doivent être dès le début marquées par un caractère de rigueur dans la perfection. Car les mauvais départs ont des conséquences graves et ils peuvent marquer de façon durable notre système judiciaire.

Il est aussi de mauvaises habitudes et des mœurs policières contre lesquelles notre lutte doit être implacable. La police est un service qui est nationalement nécessaire quand elle accomplit sa mission de sauvegarde et de protection des intérêts des individus, de la société et de l'état. Mais quand elle se met au service d'une politique d'un groupe pour dominer et subjugué la nation, elle devient non plus un service public mais un instrument de domination qu'il convient de dénoncer afin de le réformer et de l'utiliser à la mission pour laquelle il a été créé.

Dans les Etats civilisés, la justice est une institution hautement respectée, parce qu'elle est un moyen de protection de la liberté individuelle, dans le cadre du bien public. Nous réclamons du

département de la justice dans notre pays plus de fermeté à l'égard de ceux qui ne respectent pas la liberté des individus et des sanctions exemplaires contre tous ceux qui abusent de leur autorité pour bafouer la dignité humaine.

Un des tests principaux de la démocratie est la liberté et la garantie de cette liberté qu'elle soit publique ou individuelle.

Nous saurons veiller à son maintien et nos martyrs sont les plus sûrs garants de notre volonté de faire triompher la démocratie dans notre pays.

Nous serons fidèles à l'exemple que nous ont légués nos morts, et nous lutterons pour obtenir la libération des emprisonnés et le retour des enlevés.



emblèmes à vaincus.

ont été victimes d'une forme d'élimination au pays traître. Le règlement de compte dont le fait de bandes qui jouissent d'une inviolabilité extralégale jouit de la protection des

répondre la violence par la violence. Nous sommes responsables en refusant de faire le jeu de la violence politique, rejetant l'illégalité puisse le état de division au sein de nous vains vains furent nos avertissements. La prise contre les responsables des délits. L'état de dégradation physique de certains d'autres bien promenés de camps en

été alerté par nos soins. Nous lui avons été et la douleur des familles. Il est nécessaire par lequel le Secrétaire Général du P.D.I. le 16 janvier 1957 :

durant l'année écoulée, il s'est passé de terribles événements. Les responsables de l'ordre et de la justice ont été privés de leur liberté et de leur partialité pour le moins d'incapacité ont souffert de leur corps et de leurs biens. Ils ont été l'objet de violences et de sévices dans des internements. Des martyrs ont été assassinés professeur Melouahed Laraki. Des groupes

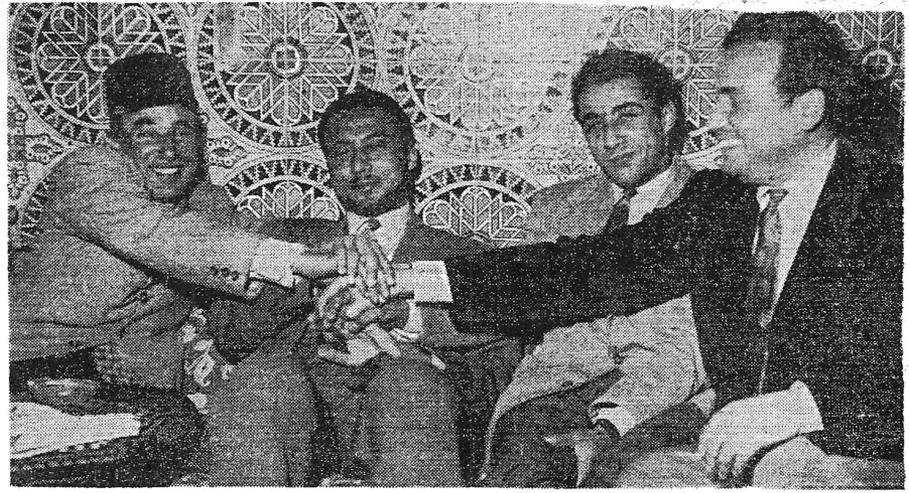


Saïdi et Tadlaoui

le système policier, contre la confusion des pouvoirs et le règne du bon plaisir. Or que constatons-nous aujourd'hui, si la séparation des pouvoirs existe sur le papier, si des dahirs sont promulgués, si des magistrats nombreux et incompétents sont envoyés dans toutes les provinces du Maroc au prix de quel sacrifice budgétaire, il est pénible de dire que l'injustice bat son plein et que le peuple en subit les plus dures épreuves.

Grâce à la sagesse de Sa Majesté le Roi, à ses sentiments de bonté et à son caractère très noble. Grâce à son inlassable activité, le Maroc jouit à l'extérieur de jugements favorables. Les déclarations de S.M. le Roi sur la démocratie, la liberté et la dignité humaine ont favorablement impressionné l'opinion publique marocaine et internationale.

Comment se peut-il que la police ne respecte pas la pensée



Abdulwahed Barrada en compagnie de Said Ramadan et d'Ahmed Ben Souada

Propos sur la civilisation et les cultures nationales

LE NARCISSISME CIVILISATEUR

Barbare, qu'as-tu fait ? Avec quelle furie
As-tu tranché le cours d'une si belle vie ?
(Racine, Andromaque)

Constituant l'ensemble des conditions qui nous permettent de nous personnaliser, de participer à l'humanisation de la nature la civilisation ne saurait exister que dans un interhorizon à l'échelle de l'espèce, à ce niveau où viennent se féconder les cultures de diverses générations de l'humanité. Cet interhorizon est le carrefour international, si nous pouvons dire, que traversent les grands courants de la pensée humaine, drainant toutes les cultures nationales qui se heurtent, se stimulent, s'enrichissent et se débarrassent par éliminations successives des parties caduques.

Les cultures, étant de l'ordre des problèmes, ne trouveraient leurs solutions que dans une civilisation personnelle qui les engloberait toutes. Les réponses qu'elles trouvent en elles-mêmes, selon les vocations propres à chacune, restent provisoires et particulières. Les antagonismes des régimes politiques, sociaux et économiques ne se résolvent qu'en tenant compte du contexte général où ces antagonismes prédominent. Il n'y a pas plus de culture à l'état brut qu'il n'y a d'homme à l'état de nature comme l'envisageait J.J. Rousseau. Une culture qui ne se pose pas, ou plus, de problèmes, qui trouve des réponses à toutes les questions, toujours et toute seule, est une culture sclérosée ou définitivement morte. Car, plus une culture est vivante, prospère, plus elle s'ouvre à l'échange avec d'autres cultures, à l'interfécondation.

S'il est permis, pour des commodités du langage, de parler des « civilisations anciennes », nationales ou continentales : bon gré mal gré, la collaboration des chercheurs s'internationalise de plus en plus. Tous les continents font simultanément écho à une idée lancée dans un pays quelconque, pour peu qu'elle soit assez riche ou suggestive pour faire avancer nos connaissances ou maître quelque invention ou quelque découverte. Cette idée, à son tour, est reprise dans divers pays où elle se perfectionne et suscite des séries de recherches. C'est ce qui nous permet de distinguer les multiples cultures nationales de la culture humaine, ou civilisation à laquelle, et de laquelle, toutes participent. En même temps qu'elles gardent certains de leurs aspects originaux, elles viennent faire peau neuve dans le patrimoine commun, se compléter et se parfaire.

C'est pourquoi, dès qu'une nation commence à se complaire dans une prétention de « civilisatrice », de guide des peuples, elle fausse le véritable message de la civilisation. Lorsqu'un peuple essaie de s'approprier la civilisation et de se servir de sa culture comme paravent idéologique pour justifier un orgueil raciste qui ne va pas sans le cortège de l'oppression, de l'injustice et du mensonge, le diagnostic est alors fort net : son état de santé, moral et culturel, est alarmant.

N'est-ce pas au nom du *sans aryen* et de la *civilisation aryenne*, que les S.S. et la *Whermacht* ont envahi des pays et prétendu « civiliser » des peuples ? Nous connaissons la suite : (1) des milliers de personnes ont fait les frais de cette « civilisation » ; ils sont entrés par les portes des fours crématoires et en sont sortis par les cheminées.

Cette mémorable tragédie montre combien est erronée et dangereuse la tendance monopolisatrice de la civilisation. Elle montre aussi que si les champions et apôtres de cette « civilisation » ont des leçons à donner aux peuples non-aryens et aux pays colonisés, sous-développés, barbares, ils n'ont pas moins besoin d'en recevoir de ces mêmes pays. L'Europe, dit M. Jean Amrouche, « a peut-être beaucoup à apprendre encore des Barbares, en dépit de ce qu'elle leur a donné, et je pense aux Barbares d'Orient comme aux Barbares d'Extrême-Occident mais elle n'y parviendra pas en s'enfermant dans sa tradition, dans son orgueil et dans sa conscience malheureuse de son abaissement matériel ». (2)

Par exemple les Sémites (les « sales Juifs » et les « bicots d'Arabes ») n'ont-ils pas apporté des messages autrement plus humanistes que cet ersatz de l'humanisme d'aujourd'hui, tout effloché en slogans et en attrape-nigands de toutes sortes ?

Consultons l'histoire depuis Moïse à Einstein, en passant par Jésus, Mohammed, Ibn Khaldûn et Marx... Nous ne voulons nullement conclure que ceux-ci sont des hommes exceptionnels parce que sémites, ni prétendre que d'autres races n'aient rien donné à l'humanité. Nous les citons, à titre d'exemple, pour rappeler aux racistes que les Aryens ne sont pas, comme les amoureux, « seuls au monde », que la civilisation n'appartient à personne en particulier : elle ressemble à l'amour maternel dont chaque enfant, selon Victor Hugo, « a sa part, et tous l'ont entier. Certes, chez les Grecs la raison a été mise en honneur, mais les

religions abrahamiques ont apporté l'amour. Le modèle de l'homme parfait n'est pas l'athénien, « le citoyen libre » qui observe, raisonne et juge dans une société esclavagiste, mais celui qui, tout en usant de la raison, vénère Dieu, parce que Dieu protège les faibles et les opprimés, abaisse les orgueilleux, et surtout aime les justes, les *Tsedikim*. Le *Tsedek*, (justice, charité et amour) est le fondement moral de la tradition hébraïque. Il est de la même famille sémantique que la racine arabe *q.d.q.* dont dérive *qadaqa* (aumône et charité), *qidaq* (dévotion, sincérité), *qad'aqa* (amitié et *qad'd'aqa* (reconnaître la véracité d'une chose, croire). Dans la tradition sémitique l'agent moral a pour idéal la justice et la fraternité ; et pour être « homme parfait », il doit d'abord être *réel*, c'est-à-dire homme total « avec ses faiblesses d'homme et les réactions de sa chair, un homme de cœur qui regarde son prochain comme « sa propre chair » suivant l'expression du prophète Isaïe, et qui « aime son prochain comme lui-même » suivant la parole même de Moïse. Sur ce point, le compromis nous semble vraiment difficile entre l'ataraxie du philosophe grec et l'âme ardente et vibrante d'humanité du peuple juif » (3) et ajoutons-nous, l'âme de la communauté musulmane.

Pour la paix de leur conscience, les racistes font quand même cette concession : « C'est, à la rigueur, vrai en ce qui concerne les Sémites car, après tout, ce sont des blancs. Quant aux Africains... ». Les préjugés ont la peau dure, (j'ai failli écrire : blanche) ; ils résistent même à l'évidence ! Oui « quant aux Noirs » ils sont originaires de l'Afrique ou lui appartiennent toujours,

par
Mohamed Aziz LAHBABI

cette Afrique où se rencontrent, n'en déplaise à certains Blancs, « les vestiges les plus vieux de l'humanité, aussi bien sous forme industrielle que paléontologique » (4). C'est ce qu'attestent les recherches récentes des savants spécialistes de géologie, de paléontologie humaine, d'archéologie et de pré-histoire (5). De l'ensemble de leurs travaux « il ressort nettement que le continent africain, en l'état actuel des connaissances acquises, aurait joué un rôle éminent dans la formation du rameau hominien et de la connaissance humaine » (6). Ainsi, négrophobes et néo-négriers oublient que « la lumière n'est pas venue à l'Europe du seul Orient, mais du Sud », c'est-à-dire de l'Afrique (7).

L'Afrique est-elle vraiment le berceau et le foyer de la Barbarie ?

La barbarie se caractérise par la cruauté ; toutefois, l'histoire a-t-elle jamais enregistré une férocité aussi « sauvage » que celle du fascisme italien en Lybie et en Ethiopie, ou de l'hystérique génocide sous les nazis, sans oublier le « raffinement » inhumain des procédés colonialistes de torture et le monde « concentrationnaire »...

Étymologiquement parlant, barbarie est la déformation de *Barberis*. Or aucun Berbère (ou « barbare ») n'a participé au fameux bombardement d'Hiroshima ni arrosé de napalm le « pays du matin calme ». Peut-être des Berbères, placés dans des conditions semblables, en auraient-ils fait autant. Cela prouverait que nous sommes tous des « barbares », quel que soit le degré d'avance matérielle atteint par les pays auxquels nous appartenons les uns et les autres. Ce qui distingue le « civilisé » du « sauvage » dans ce domaine, c'est le raffinement de ses méthodes « barbares » (c'est le cas de le dire) et la subtilité de sa casuistique. Cependant si les « sauvages » les « primitifs » ont des procédés de torture aussi raffinés que ceux des civilisés, ils n'emploient pas, comme dit M. J.-W. Lapiere (Esprit, nov. 1957) des techniques d'extermination aussi perfectionnées que celles des sociétés civilisées. « Aucune magie n'est plus horriblement meurtrière que la magie politique moderne [...] qui finit par la magie noire des chambres de torture et des camps de concentration [...] Les grands rêves passionnés des hommes n'ont jamais consommé autant de sang innocent qu'au XX^e siècle » (p. 525).

Si à tout cela nous ajoutons ce que nous révèle le rapport de Krouchtchev au XI^e Congrès du Parti Bolchevique, (8) les récents événements de Pocznan, (9) et ceux de Hongrie (10), nous ne pourrions que conclure, de nouveau, à la faillite de la civilisation moderne et à la nécessité d'une mise en question de tous ses rouages, sans complaisance narcissique vis-à-vis de nous-mêmes (11). Remise

en question radicale et autocritique lucide en vue d'une reprise en commun de notre destinée d'êtres humains, engagés et communautaires.

La plus grande menace que courent les cultures nationales, c'est le péché de Narcisse : cesser de vivre pour s'admirer et contempler ses propres reflets. Car, qui croit pouvoir tout, doit, comme dit Corneille, craindre tout.

Pour un peuple, le premier pas vers le narcissisme consiste à vouloir monopoliser la civilisation, à la croire exclusivement orientale ou occidentale, arabe ou russe... Cette prétention a toujours eu pour apôtres des militaires, des financiers, des marchands de canons, ou des théoriciens du racisme, tels qu'un de Gobineau (et les gobinistes), un Rosenberg (l'homme de « Or et Sang »), etc... (12). On ferait bien de méditer l'excellente étude de J.-W. Lapiere sur la magie politique des sociétés civilisées (Esprit, nov. 1957).

Il y a d'ailleurs une telle corrélation entre narcissisme et racisme que souvent le premier n'est que la conséquence du second : le combat livré à l'un porte contre l'autre. Cependant, faut-il préciser que la mise en garde contre cette double tendance s'adresse autant aux racistes qu'à leurs victimes ? Car il arrive souvent à celles-ci de transformer — inconsciemment — leurs réflexes de défense en agressivité quelque peu raciste. Ce n'est pas rare de rencontrer des Noirs, des Arabes ou des Juifs racistes... ! On peut les comprendre, expliquer leurs attitudes, mais pas les approuver. L'autocritique doit entrer dans nos institutions pédagogiques.

Une des manières thérapeutiques allant dans ce sens se trouve résumée dans l'intervention faite par M. Amrouche au cours de l'entretien international sur l'esprit européen que nous avons signalé plus haut. A M. Jean Guehanno qui affirmait, non sans un orgueil démesuré, que la civilisation digne de ce nom est européenne, l'écrivain algérien répliqua : « Si des Européens se réunissent pour prendre une conscience plus claire de ce qu'ils sont, sans doute serait-il bon qu'ils appellent [...] en témoignage divers représentants de civilisations étrangères. Ne serait-il pas fort instructif pour les Européens de voir leur image réfractée par la conscience d'un Sud-Américain, d'un Sénégalais, d'un Egyptien ?

Quand on considère l'Europe d'un regard étranger, elle apparaît comme un pays chargé de richesses, croulant sous le poids de l'histoire, ruisselant de grâces, saturé d'intelligences. Mais ces vertus mêmes semblent comme épuisées par l'excès de leur nombre et stérilisées par l'extrême conscience qu'en prennent les Européens. Mais quoi, songe-t-on à tant de raffinement dans l'art de vivre, tant d'effort pour former le goût, pour orner les demeures privées et publiques, tant de subtilités

(Lire la suite en page 10)

(1) Cf. Lord Russel Liverpool, *Sous le signe de la croix gammée* (trad. fr., Les Amis du Livre, Genève, 1956).

(2) D'une intervention aux Rencontres internationales de Genève, Entretien du 7 septembre 1946 (T. 1 des publications des Rencontres, p. 125).

(3) H. Baruk, *La sagesse de Maïmonide*, in Revue d'histoire de la médecine hébraïque, n° 31, mai 1956, p. 58-59. Voy. aussi H. Baruk et Mlle Ribière, *Présentation d'un test « Tsedek »* (Ann. méd. psychol., n° 4, 1947) ; H. Baruk et Maurice Bachet *Le test « Tsedek »*, Paris, P.U.F., 1950.

(4) Camille Arambourg, in *La Revue Scientifique* (extrait n° 329 du 15 janvier 1948, fascicule 2 de la 6^{ème} année).

(5) Eugène Guernier, dans son ouvrage sur *Les apports de l'Afrique à la pensée humaine* (Paris, éd. Payot, 1952) donne, pp. 17, 20 et passim, la liste de certains de ces savants.

(6) Ibid. p. 17.

(7) Giovanni Papini, *Un homme fini*, éd. Perrin, 1922. Sur la valeur et les origines des cultures négres. Voy. l'ouvrage de Ch. A. Diop que nous avons déjà cité.

(8) 25 février 1956. Il a été publié au mois de juin suivant par le Département d'Etat de Washington.

(9) Juillet 1956.

(10) Octobre-novembre 1956.

(11) Bien sûr les exemples que nous donnons sont des signes de la faillite et ne se situent pas tous sur le même plan quant à la gravité des crimes.

(12) Dans *Problèmes de personnalisme* (Seuil, Paris 1952) p. 57, 59) Paul, Louis Landsberg consacre une étude au mythologisme moderne (qui est un aspect du racisme) et fut amené à analyser le livre de A. Rosenberg, *Le mythe du XX^e siècle*. Nous renvoyons aussi à l'excellente étude J.-W. Lapiere.

"LA JALOUSIE"

d'Alain ROBBE-GRILLET

Sans doute est-il arbitraire d'ordonner le désordre vivant, riche de promesses, de la littérature romanesque contemporaine. Hors des manuels, dont c'est la tâche ingrate, injuste, de classer et de sérier, il n'y a jamais d'école, de programme, de doctrine dans une littérature qui se cherche et s'invente. La doctrine, l'école viennent après, l'œuvre achevée : aux historiens, aux exégètes de déceler des « caractères », de la définir, de lui trouver, *a posteriori*, une filiation, de la dénommer enfin : ainsi Boileau fabriqua-t-il le classicisme. Mais pour l'artiste qui la fait, l'œuvre est sans visage, sans traits tirés, c'est une énigme.

Pourtant, s'il ne convient pas de légiférer, il est possible d'entrevoir la signification, toujours mouvante et incertaine, les tendances, toujours imprécises, d'une littérature en formation ; et il n'est pas téméraire de déduire de certaines tentatives, de certains échecs, quelques indications sur l'orientation générale, et peut-être la valeur, de cette littérature.

Depuis quelques temps, la critique répète à satiété qu'« il y a une crise du roman français », et s'en lamente. C'est idiot : s'il y a une crise, vraiment, il faut s'en réjouir, c'est signe de vie et de vigueur. Lorsque des écrivains s'interrogent sur leur métier, lorsqu'ils s'efforcent de le rénover, de l'ajuster aux exigences de leur situation, c'est tant mieux : il n'y a pas de crise stérile, pas de question inepte, mais il y a, et c'est peut-être tant mieux aussi, des réponses malheureuses. L'œuvre d'Alain Robbe-Grillet, que l'on considère comme le chef de file des jeunes romanciers contemporains, en est un exemple type.

Alors qu'au lendemain de la Libération, de jeunes enrégés ne paraient, à tort et à travers, que de littérature engagée, les écrivains d'aujourd'hui, par réaction aussi « tardive », tendent à se dégager. Il s'agit de soustraire la littérature à toute espèce d'endoctrinement — mais qui a jamais prétendu qu'une littérature engagée dut être doctrinaire et didactique ? — de lui restituer une sorte de pureté originelle, de la démettre de toute « fonction » en la soumettant à ses seules, à ses propres exigences. L'art n'a rien à dire, l'artiste, rien à faire, rien d'autre à faire qu'une œuvre d'art, et l'art ne sert à rien. Robbe-Grillet repousse à juste raison pour lui-même et les siens, « les Simon, les Sarraute, les Beckett... », l'étiquette d'avant-garde ; mais il a tort d'oublier que les préoccupations « des romanciers d'aujourd'hui » datent d'avant-hier, qu'elles rappellent étrangement, par exemple, celles du Parnasse, d'un Leconte de Lisle ou d'un Théophile Gautier : en 1840 déjà, dépourvu d'idées, on polissait des mots.

Un souci de renouvellement des formes domine, en effet, l'œuvre de Robbe-Grillet. L'essentiel n'est plus ce que l'écrivain veut dire, mais comment il doit le dire. Sans doute l'auteur du VOYEUR, de LA JALOUSIE refuse-t-il cette distinction, et c'est à juste titre : la forme est inséparable du fond, les concevoir séparément est une absurdité : une forme qui n'informe pas quelque chose est impensable, un fond sans forme, insaisissable, inexistant, il

n'apparaît que dans la mesure où il se formule. Mais il arrive que la recherche d'une formulation adéquate polarise, à elle seule, l'activité de l'artiste, qu'elle la crispe et la dévie : elle dégénère alors en une recherche de formules « originales » et « neuves », le signe l'emporte sur le signifié et l'unité, que l'artiste revendique pourtant, se trouve rompue. Par les soins excessifs qu'il porte à sa technique, il la privilégie, il recrée de toutes pièces le mythe qu'il dénonce cependant. Il ne formule plus, il formalise.

LA JALOUSIE manifeste à l'évidence cette dégradation de l'art romanesque en exercice, pur et simple, mais stérile, de formalisation.

La jalousie est une passion ; c'est aussi « une sorte de contrevent qui permet de regarder ou dehors et, pour certaines inclinaisons, du dehors vers l'intérieur ; mais lorsque les iames sont closes, on ne voit plus rien, dans aucun sens » La jalousie-passion aveugle et dévoile à la fois : le jaloux, comme on dit, « a des antennes », il remarque l'indiscernable, repère l'invisible ; mais si la passion jette une lumière brutale sur son objet, si rien de ce qui l'approche et le concerne ne lui échappe, elle le déforme du fait même qu'elle l'informe exclusivement, qu'elle le détache, l'isole de son milieu. La jalousie-contrevent découpe, pareillement, le champ visuel, le strie, le limite, elle l'éclaircit, mais le monde qu'elle découvre ainsi est en un sens irréel : elle le reconstruit selon des normes visuelles, des indices sensoriels artificiels, qui dépendent de la structure même du contre-vent — comme le monde perçu par le jaloux est préfabriqué et, à la lettre, recréé, par les exigences, les formes de sa passion.

Le roman de Robbe-Grillet repose sur cette analogie. Il consiste dans le développement de cette analogie même, et sa signification s'épuise dans un jeu de mots. Un mari épie sa femme ; sa conduite, ses gestes, ses attitudes, il les perçoit dénaturés, réinventés, altérés par la jalousie ; il l'observe, la regarde, la suit des yeux, ou de la pensée, à travers une jalousie qui est à la fois, ou tour à tour, passion et contrevent. Le contrevent dévoile le monde à la façon d'une passion, la passion le découpe à la manière d'un contrevent. Jeu de mots qui se double d'un jeu de glaces, le roman se compose d'une série de tableaux qu'éclaircit la jalousie : « Maintenant l'ombre du pilier — le pilier qui soutient l'angle sud-ouest du toit — divise en deux parties égales l'angle correspondant de la terrasse... Comme sa largeur est la même dans la portion médiane et dans les branches latérales, le trait d'ombre projeté par le pilier arrive exactement au coin de la maison... ». Voilà pour le contrevent. Voici, maintenant, pour la jalousie : « ...Après de nouvelles recherches, A... se redressa et demeura immobile... tenant sans aucun doute une feuille de papier entre les mains... ». Tantôt c'est le paysage, tantôt c'est la femme que le regard du narrateur observe par la jalousie : mais le paysage entrevu ou travers des persiennes n'est pas quelconque, neutre, c'est le spectacle qui s'offre aussi aux regards d'A... et Frank, et que le narrateur, par jalousie, par la jalousie, essaie

d'apercevoir tel qu'A... elle-même l'aperçoit — cette route, par exemple, qui donne accès à la concession, et qu'emprunte Frank — c'est le spectacle que le narrateur tente vainement d'embrasser de son regard que limite le contrevent et déforme la jalousie.

Ce regard, dans le roman de Robbe-Grillet, tient une place de premier plan. Le narrateur, qui n'est pas nommé, qu'on ne voit pas, qu'on n'entend pas, n'est rien d'autre qu'un regard — le regard qu'orienté vers cette femme, ou cette terrasse, ou ces champs, la jalousie, un regard qui voit cette femme, ou cette terrasse, ou ces champs, à travers une jalousie. — Le narrateur s'épuise dans ce regard, il n'est pas autre chose qu'un être-regardant ; A..., sa femme, et Frank, l'ami, ne sont pas autre chose que des êtres-regardés ; être, pour eux, c'est être perçus, ils n'existent pas en dehors d'un regard qui les fait être, ou disparaître, leur existence tient à ce regard qui les fait être, ou disparaître, leur existence tient à ce regard même, elle en dépend la jalousie les dépouille de leur singularité, elle les objective, les pétrifie.

Car le regard, au travers de la jalousie, contrevent ou passion, qui détermine son champ visuel, transforme en objets, à l'intérieur même de ce champ, les êtres et les choses qu'il embrasse : il égalise, nivelle, indifférencie. Comment une même jalousie, jalousie-contrevent, jalousie-passion, présenterait-elle un spectacle divers et nuancé ? Ce qu'elle distingue, elle l'aperçoit sur un même plan, dans une même perspective, et le romancier, prisonnier de son optique comme le narrateur de son regard, décrit avec la même minutie, suivant un même pointille, les objets et les êtres. Il n'épargne rien, ne passe rien, tout est décrit, situé, tout est présenté, montré, démonté avec la précision d'un horloger : « ... Au lieu d'être rectangulaire comme celle d'au-dessus, cette parcelle a la forme d'un trapèze, car la rive qui en constitue le bord inférieur n'est pas perpendiculaire à ses deux côtés — c'est à dire — parallèles entre eux le côté droit (c'est à dire aval) n'a plus que treize bananiers, au lieu de vingt trois ». D'A. l'auteur

écrit : « ...Elle ôte le capuchon de son stylo puis, après un bref regard du côté droit (regard qui n'a même pas atteint le milieu de l'embrasure, situé plus en arrière) elle penche sa tête vers le sous-main pour se mettre à écrire ». L'auteur ne craint-il pas que le lecteur penche la sienne pour s'endormir ?

L'intérêt de pareilles notations — et le roman n'est autre qu'une mosaïque de notations semblables — est éminemment contestable ; elles n'apportent rien, ne signifient rien, elles sont gratuites et sans dommage effaçables. Et tandis que la jalousie vécue est une conduite significative, qui projette sur le monde des êtres et des choses un réseau de significations, qui transforme en signes les gestes, les propos, les attitudes les plus anodins, les moins significatifs, le regard du narrateur ou, si l'on préfère, le procédé de l'auteur dépouille le monde de ses significations, les êtres, de leur sens ; le signe, qui ne signifie plus rien, qui se signifie lui-même, n'est plus qu'une coque vide, une abstraction, un mot. C'est dans un univers stérile, pétrifié, c'est dans un monde mort — et mortel, comme l'ennui — que Robbe-Grillet introduit son lecteur, et qu'il l'y perd.

Déniant à la littérature toute fonction, Robbe-Grillet, qui la veut indépendante, la soumet en fait à des impératifs extra-littéraires : « Sur le second rang, en partant de l'extrême gauche, il y aurait vingt-deux plants — de bananiers ou de tomates, pour nous, peu importe — (à cause de la disposition en quinconce)... : exigence de romancier, ou d'agriculteur ? Mais voici qui satisfiera les géomètres : il y en aurait aussi vingt-deux pour une pièce exactement trapézoïdale, le raccourcissement restant à peine sensible à une si faible distance de la base ».

L'auteur, qui a du talent, n'a-t-il rien décrit, situé, tout est présenté, montré, démonté avec la précision d'un horloger : « ... Au lieu d'être rectangulaire comme celle d'au-dessus, cette parcelle a la forme d'un trapèze, car la rive qui en constitue le bord inférieur n'est pas perpendiculaire à ses deux côtés — c'est à dire — parallèles entre eux le côté droit (c'est à dire aval) n'a plus que treize bananiers, au lieu de vingt trois ». D'A. l'auteur

Remous à Djakarta

(Suite de la page 5)

écidément avec la Hollande.

Ainsi pour n'avoir pas voulu reconnaître dans les faits, une indépendance qui portait sa signature, pour n'avoir pas voulu appliquer franchement ce qui découlait logiquement de la conférence de la table ronde de 1949, pour avoir refusé une collaboration franche et loyale qui aurait été tout à son avantage, la Hollande risque d'être la grande perdante de cette affaire.

C'est un exemple à méditer pour beaucoup et c'est ce qu'essayeront de faire comprendre à leur partenaire du pacte Atlantique, Bonn et Washington.

Le leçon de Bandaeng et le pacte de Colombo ont porté leurs fruits, la solidarité afro-asiatique a prouvé ces derniers jours, au profit de l'Indonésie qu'elle n'était pas un vain mot.

Ucidément les maladies sont choses courantes chez les chefs d'état qu'ils soient occidentaux ou afro-asiatiques. Seulement l'interprétation des malaises est différente suivant la localisation géographique. Le président Soekarno ne peut être malade comme un « simple » président des Etats-Unis. Les financiers de la City et de la Haye ont rapidement compris qu'une interprétation casuiste du diagnostic pouvait laisser prévoir un coup d'état communiste en Indonésie.

Lorsque l'on pense que les provinces à direction militaire se sont ralliées à Java pour soutenir la lutte anti-hollandaise, si révolution il y a nous en connaissons les tenants et les aboutissants. A l'ombre des Molliques du Sud, les Westering au petit pied attendent leur heure.

Mongo BETI, un Africain comme les autres

Un bref rappel tout d'abord : j'écris de temps en temps des comptes rendus de livres dans divers journaux de France. Il arrive même que des lecteurs se basent sur mes critiques et achètent les ouvrages dont je parle. Mon audience vaut ce qu'elle vaut, mais là n'est pas le problème. Ecoutez bien : j'ai reçu le roman de Mongo BETI, *Mission terminée* et j'ai été tellement emballé que j'ai décidé sur l'heure de lui consacrer un grand papier, et même de le proposer aux grands prix de fin d'année, expliquant quelle serait la portée de cette consécration éventuelle. Ce papier n'a jamais été publié. Les prix ont été décernés et Mongo Beti risque fort, avec ce nouveau livre, de ne connaître qu'un succès d'estime, si par extraordinaire il tire à quelque 10.000 exemplaires, ce qui n'est pas sûr. Comment dire ? Mongo Beti est un authentique Noir du Cameroun et il y a un certain pas que les jurés du Goncourt et du Renaudot ont peur de franchir. L'an dernier, Kateb Yacine l'a appris à ses dépens. Est-ce que la république des lettres serait chauvine ? et, dans ce cas, pourquoi se réclame-t-elle de l'universalité ?

Que l'on me pardonne ce préambule, mais il était nécessaire. Qu'un explorateur devant l'Éternel nous rapporte d'Afrique un tome ou deux de tarzaneries, et il aura du succès. Les lecteurs de bandes dessinées sont fixés à tout jamais sur les êtres et les choses de l'Afrique et il ne s'agit pas de leur demander de penser, à plus forte raison de changer leur optique et ce qu'on appelle l'échelle des valeurs. Tout le problème est là : il y a un subs-

tratum collectif établi depuis des générations, à travers lequel on juge en tout repos et qu'il est très difficile de mettre à bas. Qu'un Mongo Beti s'amène avec ce livre qui parle de l'Afrique d'une façon on ne peut plus authentique, passe encore ! que ce livre soit bien écrit, bien construit, avec des êtres, non pas de pacotille, mais de chair, d'os et d'âme, passe encore ! (bien que le lecteur commence déjà à se poser certaines questions, et partant à réfléchir). Mais voilà le hic : Mongo Beti convie son lecteur à reconsi-

la voix du tonnerre ».

Mongo Beti aurait pu se limiter à cette histoire et nous donner là un roman sauce picaresque. Mais il a élargi le sujet au cadre du vrai roman, au delà de l'argument proprement dit — et il a bien fait. Il a tout simplement confronté les valeurs de la civilisation actuelle avec les réalités vivantes. En d'autres termes, le jeune Medza arrive un soir dans un village et les chefs de ce village (des paysans incultes) discutent point par point avec lui de tous les domaines de son instruc-

par Driss CHRAIBI

dérer l'échelle des valeurs sur laquelle repose toute une civilisation.

Mais racontons l'histoire en deux mots. Un certain Medza, Noir Africain, revient dans son village natal. Il est plein d'appréhensions et décidé à tout : il vient de rater les épreuves du baccalauréat et il a peur d'affronter son père. Mais voyez comme les choses se passent pour notre héros : son père n'est pas là et on charge le jeune Medza d'une mission de confiance, et autant dire officielle. Quelle est cette mission ? Ramener dans le droit chemin (entendez sous le toit de son époux légitime) une femme du village. Vous vous demanderez sans doute pourquoi on charge ce jeune homme inexpérimenté de cette mission ? tout simplement parce qu'il est instruit. Oui, messieurs : pour ces êtres doués de naïveté et d'une crédibilité spécifique, Medza est instruit dans les écoles françaises, et, par conséquent, « il parle avec

non : géographique, histoire, mathématiques... Et c'est ainsi qu'il s'aperçoit que ce qu'il considérait comme sa raison de vivre... Mais ne dévoilons pas la fin de cette histoire splendide, parce qu'humaine et vivante. Je demande à tous mes lecteurs de ne tenir aucun compte de mon admiration pour *Mission terminée* de Beti et de lire simplement les premières pages. S'ils ne lisent pas tout le livre d'un seul coup, et même s'ils ne le relisent pas, je veux bien être perdu. Je demande à tous ceux qui s'intéressent à l'Afrique Noire de la découvrir avec Mongo Beti : c'est un guide de tout premier plan. Il a une sincérité profonde, il possède le sens rare de la synthèse et je ne serais pas surpris s'il devenait demain le Steinbeck de l'Afrique.

MISSION TERMINÉE

Un livre de Mongo BETI
(Editions Corrèa)

Le Narcissisme Civilisateur

(Suite de la page 8)

lités dans les débats de l'esprit, pour aboutir à des massacres où le génie de l'Occident a montré tout ce dont il est capable en fait d'inventions, organisation méthodique, massacres surpris de quoi ceux dont l'histoire ou la légende ont gardé la mémoire ne sont que des jeux d'enfants » (13).

Cependant, par bonheur, devant ces dangers la prise de conscience se développe ; nous sommes peut-être à la veille de l'avènement d'un nouvel humanisme, car les grands périls ont cela de beau, comme disait Victor Hugo, qu'ils mettent en lumière la fraternité des inconnus. Dans ce monde qui se défait, si, par l'effort de tous, l'homme arrive à se réconcilier avec lui-même il verra enfin son visage dégrimé. Les masques du racisme et du narcissisme tomberont avec les décors ; l'homme restera debout. Néanmoins, il faut encore longtemps nager à contre-courant à la recherche des épaves, « de la fraternité des naufrages », afin d'imposer « l'homme au monde et [de] l'insérer dans le monde en le décernant du monde ». (14)

Ainsi nous sortirons de la primitivité et entrerons dans l'univers personnel et humain où, dégagés de nos multiples aliénations nous apparaîtrons tous, chacun à lui-même et aux autres, comme l'axe de pesée et d'action d'une humanité devenue consciente de son destin et de ses buts.

(13) Rencontres internationales de Genève de 1946, entretien du 7 septembre.

(14) Ouvrage cité, p. 24.

(15) Mounier, Esprit, nov. 1948, p. 68.

LA SEMAINE PROCHAINE

LA SUITE DE L'ETUDE
DE MOHAMED AZIZ LAHBABI

ARTS ET SPECTACLES

LA GUERRE ET SES HEROS

A la différence du théâtre, le cinéma, et c'est tout à son honneur, aborde, non de biais, mais de face tous les problèmes de ce temps et même les plus terribles. Il s'attaque aux grands sujets de notre époque si lourds à porter. La guerre par exemple a fait depuis quelques années et grâce aux Américains, réputés pacifiques, son entrée au cinéma.

LE TEMPS DE LA COLERE

Disons tout de suite que Richard Fleischer qui est le réalisateur du « Temps de la Colère », nous avait habitué à des films beaucoup plus sérieux. Quel est le sujet de ce temps de la colère ? L'action est bâtie, comme dans la plupart des films de guerre, autour d'un officier « imbu de ses responsabilités ». Ici, l'officier a nom, WACO. Il commande une compagnie dans un secteur particulièrement dangereux. Il a ses gardes du corps : deux jeunes gitans armés jusqu'aux dents et qui ne le quittent pas d'une semelle. Nous apprenons peu à peu que cet officier est pédéastre. Le héros du film, un sous-officier, riche planteur du Sud dans le civil, vient échouer dans cette compagnie pour avoir frappé un lieutenant qui fut à l'origine de la mort de ses camarades de combat.

Quelques retours en arrière judicieusement amenés nous apprennent que ce riche planteur Sam Gifford traitait ses métayers en « serfs ». Il exploitait leur crédulité et les payait très mal. Mais la vie dans ce secteur, avec WACO, la guerre lui révélèrent que patron ou esclave, riche ou pauvre, l'homme a la même attitude devant la mort. Il se promet donc qu'une fois de retour dans son pays, il traitera mieux ses métayers.

Tout cela, n'a pas l'air très sérieux et l'on est assurément bien loin de « L'Enfer des hommes » ou en-

core de « Tant qu'il y aura des hommes ». La matière première si je puis dire, de ces trois films est pourtant la même et il n'y a pas de doute que

Fleischer pouvait en tirer un film pour le moins plus substantiel.

Cependant rendons à César ce qui est à César. Il y a lieu en effet de noter la remarquable mise en scène de la reconstitution de la guerre. C'est d'un réalisme étonnant. Ce qui n'est pas peu dire.

Réalisme aussi lorsque le film lève le voile non timidement comme cela arrive souvent, mais d'une manière courtoise sur les tares de la société.



Un réalisme étonnant

COTE 465

« Réalisme technique de la vérité de la guerre », voilà ce qu'a de commun « Côte 465 » avec le film que nous venons d'étudier.

Cela se passe quelque part en Corée. 1950. Le peloton d'infanterie lâché dans une nature plutôt hostile est subitement encerclé par l'ennemi. Que faire ? La seule ressource est de rejoindre la côte 465, à une vingtaine de kilomètres de là. Mais la nature, je l'ai dit est hostile et après une marche harassante, le peloton tombe entre les mains de Coréens.

A la fin du film, les seuls survivants sont trois hommes, dont les caractères nous ont été décrits au cours de la marche vers la colline. Quel a été le sens de leur aventure ? Nos 3 hommes sont incapables de le saisir.

Je crois que les conclusions que l'on tire de ce film sont d'une guerre ne saurait être logique et, d'autre part qu'elle ne fait pas de héros. S'il est une chose que ce film a l'avantage d'évoquer pour nous, c'est indiscutablement la guerre d'Algérie. Nous pensons malgré nous aux milliers de cadavres entassés les uns sur les autres, quelque part dans la mechta algérienne. La guerre que filme pour nous Anthony Mann nous fait saisir en outre, d'une manière exceptionnelle « quelque chose de cette angoisse humiliante, ridicule, terrible que doit ressentir l'homme aux abois ». Les images hallucinantes que A. Maner arrive à prendre sont d'une poésie cruelle et elles arrivent à rendre merveilleusement « l'expression, ultra-humaine que confère l'approche de la mort ».

Victor MALKA

LES MAINS PROPRES

Ainsi, malgré l'offensive des ultras, soutenus par les cris de mort de leurs porte-paroles, l'*Aurore* et *Carrefour*, BEN SADOK le justicier a sauvé sa tête devant les assises.

Je ne suis pas particulièrement tendre d'habitude pour les intellectuels français de gauche à qui l'on peut reprocher une certaine passivité ou à tout le moins des attitudes qui refusent à aller jusqu'au fond du problème.

Le procès de Ben Sadok, vient de me donner tort et c'est tant mieux. C'est tant mieux, pour un visage de la France que je n'ai jamais cessé d'aimer, c'est tant mieux pour cette amitié franco-nord africaine, qui prouve ainsi la possibilité de son avenir, c'est tant mieux enfin pour cette défaite des ultras qui voient leur échapper une tête d'Algérien, une vie d'homme, un cœur de patriote.

Dès le début des audiences on avait voulu fausser le problème. L'Avocat Général Dubost voulait faire croire au crime terroriste dans le sens exact du terme, c'est-à-dire commis pour faire peur. SADOK ne s'y ait pas laisser prendre.

« Il était raisonnable, dit-il, d'exécuter CHEKKAL, il ne s'agissait pas d'un crime passionnel ».

Bien sûr qu'il ne s'agissait pas d'un crime passionnel, et le Président Prévost Conseiller à la Cour d'Appel, a circonscrit très exactement le sens même de ce procès.

« Vous n'êtes pas l'homme de main ni le tueur à gage qu'on aurait pu imaginer, et cependant, vous avez tué ».

Bien sûr que Ben Sadok a tué. Et n'en déplaît à certains il a tué raisonnablement, sans passion, après mûres réflexions, parce qu'il le fallait, parce qu'il était impossible qu'il ne le fit pas.

L'histoire de Ben Sadok est celle de l'Algérie. Comme l'Algérie, il a

appris à lire dans les livres le droit à la liberté, le droit au bonheur, le droit à l'indépendance. Cette indépendance il était tout prêt à être reconnaissant à la France de la lui avoir accordée. Je l'ai dit, Sadok est un raisonnable, un réfléchi, un pondéré. Pour lui, Zola, Hugo, Lamartine, Romain, Roland, Sartre, sont des noms qui au milieu des misères de l'oppression, sonnent comme des alleluias de cathédrales. Il y a du Von Ebreinach de Vercord dans ce garçon. L'amitié il y croit, la haine il la refuse. C'est simple, non ?

C'est tellement simple, que la trahison de l'amitié il la rejette comme

par Hafid JELLABI

un vieil habit plein de vermines, à cette amitié, il ne veut aucun truquage. Pour lui, le truquage, c'est CHEKKAL, le faux ami l'usurpateur félon, qui entend parler au nom d'un peuple, qui ne veut pas le reconnaître pour sien. Le geste de Sadok c'est un coup de balai destiné à chasser la poussière de la maison, c'est un geste de propreté, c'est un acte de foi en l'homme pour l'homme dans son contexte algérien le NATIONALISME écrit avec des majuscules.

Et les paroles de cet homme simple dépassent le cadre du prétoire, pour, traversant les murs, aller frapper des humbles maisons de France et dire :

« Il y a la véritable France, celle que j'ai apprise à l'école à travers les poètes, les écrivains, et il y a cette bande de meneurs qui ont toujours fait le malheur de la France, dans les colonies. C'est contre ces meneurs que j'ai agi, pas contre la France. Je suis nationalis-

te. On ne peut pas être nationaliste si l'on n'a pas d'amour pour son pays. Les relations avec la France sont possibles sur un pied d'égalité ».

Et voilà le tueur que l'Avocat Général voudrait nous faire admettre. Voilà cet homme assoiffé de sang que l'on veut présenter comme un ennemi de la France. Par l'intermédiaire des journaux ; l'ombre de Ben Sadok est venue s'asseoir dans bien des foyers français. Doucement il a expliqué sa vie d'Algérien, la misère des campagnes algériennes, les salaires de famine, l'arbitraire. Calmement sans haine il a dit les arrestations, les tortures, le génocide, le visage inhumain du

système colonial. Il a expliqué l'heure de sa rancœur par la ségrégation qui a fait de lui un sous-homme, tant chez ses employeurs que dans l'armée. Il a expliqué qu'un organisme représentatif du peuple algérien en lutte, le F.L.N. avait donné aux Algériens confiance en eux-mêmes et confiance en leur devenir. Il a fait appel à tous ceux qui furent ses maîtres, tous cela dont les noms furent français : le professeur Massignon, le général Tubert, Germaine Tilton, Jacques Madaule, le professeur Mandouze de Villefosse, Jean Rous, Cruziat, Robert Barrat, Jean-Paul Sartre et il avait raison. Tous ces hommes à son appel sont venus aussi simplement que Sadok s'était réclamé d'eux.

Bravant les témoins de l'accusation, les Bidault, Soustelle et autres, ces intellectuels français ont apporté à Sadok, l'émouvant témoignage d'une France réelle s'opposant à la France légale. Grâce à eux, les jurés n'ont pas voulu que la tête

de Sadok tombe sous le couperet, grâce à eux, Sadok verra sa Patrie libre et indépendante.

L'Avocat Général a dit à Jean-Paul Sartre que Sadok n'avait pas les mains sales, mais rouges de sang d'Ali Chekkal.

Sadok lui-même est le premier à regretter une thérapeutique sanglante mais inévitable. Le mauvais jeu de mots de l'Avocat Général se retourne contre l'accusation elle-même Sadok a les mains rouges, mais il a les mains propres.

Dans le prétoire de ces assises, les intellectuels français sont venus dire à Sadok :

« Nous vous comprenons, nous ne vous condamnons pas ».

Qu'ils en soient ici remerciés. Cependant, le moment le plus émouvant du procès fut la déposition d'un camarade français de Ben Sadok, Monsieur Mayer qui rappelant ce que Ben Sadok lui dit un jour : « Je ne pourrais jamais vous renier » lança dans la salle d'audience cette phrase qui se passe de commentaires :

« Tu es mon frère parce que nous sommes les fils du même Dieu ».

Oui en vérité, Sadok et ces Français qui témoignèrent pour lui sont les fils du même Dieu, ce Dieu qu'en toutes les langues du monde on nomme liberté, ce Dieu qui souffre et qui saigne aujourd'hui sur une terre appelée Algérie, et dont le nom s'écrit avec le sang des martyrs et des innocents.

Ce sang il ne faut pas le confondre avec celui d'un Chekkal. Il y a une justice pour tous, la mort pour Ali Chekkal et une main fraternelle pour Ben Sadok et ces Français qui surent témoigner pour lui avec justice, sérénité et amitié. Il y a des moments qui font croire en cette immense fraternité humaine et le procès de Ben Sadok fut de ceux-là.

NOS LECTEURS NOUS ECRIVENT

LITTERATURE ET RESISTANCE

Beaucoup de gens attribuent notre carence artistique et littéraire actuelle à la domination étrangère qui empêchait nos penseurs de méditer, nos écrivains de composer, nos peintres de broser des tableaux, nos poètes de chanter. Quelques-uns soutiennent tout haut et jusqu'à présent qu'il était impardonnable de vaquer à la poésie, au roman, à la peinture, ... considérés comme un luxe, une futilité ... pendant que nous souffrions sous la botte du colonialisme.

La production artistique ou littéraire des pays qui étaient dans le même état que nous, et subissaient le même sort (l'Inde sous la domination anglaise, l'Espagne contre l'oppression napoléonienne) nous montre qu'un peuple peut lutter contre ses ennemis qui veulent l'asservir, par les armes, certes, mais aussi par les fruits de sa pensée, par ses écrits, son art engagé. (Cf. 13 Mai de Goya).

Un Daninos, un P. Eluard, un Aragon, ont rendu à leur patrie, pendant la résistance, un service immense, en chantant la souffrance de leur pays, ses douleurs, sa misère ; en faisant prendre pleinement à leurs patriotes conscience de l'état humiliant qu'ils vivaient. Leurs écrits, sous le manteau, passaient de main en main ; leurs hymnes de bouche à oreille, jusqu'au moment où ils ont pu être imprimés et montrés au jour.

Rien de tout cela n'a été cher à nous, à l'heure où nous subissions les pires vexations.

Je ne nie pas que nos dirigeants nationalistes ou leurs amis, plus âgés que nous et qui avaient une certaine expérience politique, une connaissance profonde de notre patrimoine historique et artistique, venaient nous expliquer dans des réunions clandestines, avec feu, enthousiasme, fougue, notre idéal patriotique et humain. Ils nous décriaient notre grandeur passée et notre misère présente ; notre amour de la liberté qui s'opposait à l'état d'esclavage abject où nous nous confinions. Tout cela était beau, grand, admirablement bien senti et bien rendu : nous étions prêts à verser notre sang, à sacrifier notre vie. Mais combien j'aimerais que ce qu'ils nous disaient verbalement, fût mis par écrit ! Une lutte libératrice racontée par ceux qui l'ont vécue - écrite avec leur sang ! - pour les siècles à venir. Que de chef-d'œuvres, cette sensibilité affinée, cet enthousiasme déchainé, cet amour de la liberté poussé jusqu'au sacrifice, cette haine du joug étranger, ce regret amer d'un passé illustre, cette grande confiance dans une grandeur retrouvée et dans un avenir brillant, auraient peut-être enfanté ! Ces œuvres sincères tracées avec notre sang, notre âme, auraient été pour nous un trésor inestimable, une source intarissable de plaisirs, intellectuels, une mine de souvenirs où nous viendrions étancher notre soif de création !

« Frappe-toi le cœur, c'est là qu'est le génie ». Nos Nationalistes se le sont frappé avec colère, avec rage, dans un

cri de révolte admirable. Ce cri a été répété dans tous les coins du Maroc, par la sensibilité de notre peuple. Il s'est enraciné dans notre imagination, notre mémoire, pendant les heures du combat. Mais quand nous essayons de l'évoquer, aujourd'hui, l'écho paraît lointain. Ce chant de signe qui faisait

vibrer tous les cœurs se révèle rauque, enroué : la vieillesse et le temps ont passé par là. Pourquoi ne l'avons-nous pas enregistré au moment opportun ?

Mais est-il jamais trop tard pour faire quelque chose ? Il suffit de vouloir.

F.M. ELFATHENY

Le bon sens triomphera-t-il en France ?

Le vingtième siècle vient secourir de leur léthargie les petites nations vivant encore sous le joug du colonialisme. L'histoire récente des peuples épris de leur liberté, nous montre qu'aucune force, si écrasante soit-elle, n'arriverait jamais à étouffer la voix de l'indépendance. Alors, pourquoi tant de tortures ! tant de souffrances et tant d'effusion de sang ? ... Pourquoi ne pas tirer du passé des leçons de bon sens qui serviraient l'humanité, qui semeraient dans les cœurs angoissés le sentiment de la paix, de la fraternité, au lieu de la haine qui n'appelle que fanatisme aveugle et incompréhension réciproque ?

Chaque jour, les ondes et la presse, nous apportent de sinistres nouvelles sur le drame qui se déroule sur la terre saur d'Algérie. La France démocratique dont la Révolution a apporté au monde tant de principes idéologiques, ne saura-t-elle nous montrer son vrai visage loin de toute contrainte des « ULTRAS » camouflant le souci de sauvegarder leurs intérêts personnels et crapuleux derrière le respecta-

ble mot : « Patriotisme Français ! » ... Saura-t-elle juger avec son cœur qui se nourrit de liberté, fraternité, égalité ? Saura-t-elle, plutôt, comprendrait-elle qu'il est temps de sauver l'amitié Franco-Musulmane que détériore de plus en plus, chaque heure qui passe, ensanglantée, sur le territoire frère d'Algérie. Cette amitié Franco-Arabe, répétons-le, persiste toujours malgré les graves erreurs politiques françaises dont nous, Nord-Africains fûmes et demeurons victimes...

Le Maroc et la Tunisie, ces deux peuples opprimés et solidaires dans leurs souffrances, leurs douleurs et leur humiliation, ont su faire preuve de grande sagesse et de maturité politique, en oubliant les tortures des bourreaux qui agissaient au nom de la France. Nous voulons en dépit de tout, continuer à voir en cette dernière, une nation amie, et lui tendre une main amicale.

Puisse le bon sens triompher de l'équivoque et de l'irréalisme en mettant fin à la guerre d'Algérie.

Mostapha ECHIGUER

Président mondial des Jeunes Chambres Economiques M. Ira D. KAYE est interviewé par « Démocratie »

M. Ira D. Kaye président mondial des Jeunes Chambres Economiques a été cette semaine l'hôte du Maroc. On sait que le congrès mondial de Tokio — auquel le Maroc fut représenté par MM. Kettani et Laraki — a accepté à l'unanimité la candidature du Maroc. M. Ira D. Kaye a bien voulu, quoique son programme fût excessivement chargé, accéder à notre demande et c'est avec amabilité qu'il s'est plié aux exigences de l'interview :

— Monsieur le Président, pourriez-vous me dire quelques mots sur le rôle des « Jeunes Chambres Economiques », à travers le monde ?

— Les J.C.E. sont composés de jeunes gens engagés dans la vie de la cité ou du pays dans lesquels ils vivent et qui se proposent d'augmenter par une activité désintéressée l'harmonie des rapports entre les concitoyens. Quant à l'importance des J.C.E. il me faut vous signaler tout de suite que 89 pays sont présentés dans notre mouvement et que nous comptons à travers le monde 350 à 400 mille adhérents.

— Mais quelle est l'importance de votre mouvement sur le plan international ?

— Nous sommes le troisième organisme sur le plan international, les deux autres étant le Rotary et le Lions.

— Quel est M. le Président le sens de votre voyage au Maroc et les buts que vous poursuivez ?

— Le Maroc a été admis au sein des J.C.E. en octobre au congrès de Tokio comme membre à part entière. Il a automatiquement été inclus dans le voyage d'inspection que je dois faire à travers le monde entier durant toute l'année. Mon mandat ajoute M. Ira D. Kaye avec le sourire, expirera le 31 décembre et je serai alors remplacé à la tête du mouvement par M. Alberto Philippe d'origine mexicaine.

— En somme si je comprends bien votre voyage est une sorte de consécration officielle de l'admission du Maroc au sein des J.C.E.

— Oui, en quelque sorte. D'autre part je tenais à prendre contact avec les nouvelles chambres et leur apporter le fruit de l'expérience... Mon voyage avait aussi pour but l'étude de l'extension de notre mouvement.

— Quelle est l'utilité des Jeunes Chambres Economiques ?

— Etant basé sur le principe des relations humaines qui doivent exister entre les membres d'une même communauté, notre mouvement contribue par son activité à améliorer les rapports entre les individus.

— Est-ce que vous n'envisageriez pas, Monsieur le Président, d'organiser un jour votre Congrès International au Maroc ?

— Tout dépend des possibilités de la Jeune Chambre Economique du Maroc. Et c'est à elle qu'il appartiendra de poser la candidature du Maroc. Mais pour ma part je serai très heureux si un jour notre Congrès International se tenait au Maroc et c'est avec plaisir que je reviendrai sur cette terre marocaine que j'aime tant.

— Enfin une dernière question, M. le Président. Vous venez je crois de faire une tournée en Afrique. Quelles impressions en rapportez-vous ?

— Mon impression générale est que l'Afrique est en train d'évoluer. Il y a là à coup sûr, un avenir brillant pour les Jeunes Chambres Economiques dont l'idéal est de nature à satisfaire les gens de toute classe et de toute tendance.

Avant de quitter le Maroc, le leader mondial de la Jeune Chambre Internationale nous a enfin déclaré :

« Ce séjour est ma seconde visite au Maroc :

La première avait eu lieu pendant la guerre en 1943. La présente visite est sans aucun doute, beaucoup plus agréable. Depuis 1943, j'ai trouvé de nombreux changements.

Le plus important pour vous est que vous êtes maintenant une nation indé-

pendante.

J'ai découvert une nouvelle ville à Casablanca même : la dernière fois j'avais vu un cimetière à l'endroit où s'élève maintenant deux magnifiques hôtels qui peuvent rivaliser avec les plus modernes que je connaisse dans le monde. Ils symbolisent les progrès qui ont été accomplis dans ce pays et qui m'ont beaucoup impressionnés.

J'ai été également très frappé par l'état d'esprit des personnes que j'ai rencontrées et chaque contact a renforcé mon impression de puissance et de volonté des habitants de ce pays.

— Durant un séjour très rempli de deux jours, j'ai eu la possibilité de rencontrer plusieurs membres du gouvernement et chacun d'entre eux m'a confié son désir de coopérer avec les organisations civiques comme la Jeune Chambre Economique du Maroc.

Hier, j'ai eu le grand honneur d'être reçu par Son Altesse Impériale le Prince Moulay Haoussan. Je suis sûr que la chaleur de son accueil sera largement diffusée par ceux d'entre nous qui lui ont rendu visite.

Le Prince nous a dit non seulement sa confiance dans l'avenir de la démocratie au Maroc mais aussi dans le maintien de la paix dans le monde.

Il nous a dit combien il comptait sur le travail des jeunes hommes dans cette œuvre.

Ce pays est votre héritage, il vous

offre la liberté et le bien-être. Si vous, les citoyens de ce pays, avez confiance dans cet héritage et si vous vous appliquez à en répandre l'esprit, alors votre pays grandira grâce à votre volonté et vos concitoyens en seront les bénéficiaires.

La Jeune Chambre est au Maroc une organisation civique au service de la communauté. Elle est composée de jeunes hommes de 21 à 40 ans à qui on demande de donner un peu de leur temps et de leur intelligence à la communauté pour faire progresser l'économie et le bien-être social.

J'ai la ferme espoir de revenir au Maroc pour revoir et travailler avec les hommes que j'ai rencontrés lors de mon séjour.

Interview recueillie par
Victor MALKA

DEMOCRATIE et DICTATURE

Sous l'égide du Parti Démocrate de l'Indépendance, notre camarade Mohammed Cherkaoui a donné le dimanche 8 décembre dans les salons de l'Hôtel Mahraha une conférence qui avait attiré une foule nombreuse, trop dense pour être contenue toute entière dans la salle de conférence et dont le titre était : « Le Maroc entre la démocratie et la dictature ».

Devant un auditoire extrêmement attentif ; Mohammed Cherkaoui développa tout d'abord le sens entièrement démocratique contenu dans le fait même de la résistance à l'oppression colonialiste. Il s'attacha à démontrer que les patriotes marocains avaient au cours de la lutte libératrice entendu mener le combat contre toutes les formes d'oppressions et contre toutes les atteintes à la dignité humaine et à la liberté. L'indépendance donc, loin d'être une fin en soi, était en réalité un moyen pour atteindre ce but supérieur : l'instauration d'un régime réellement démocratique dans notre pays enfin libéré.

Mohammed Cherkaoui, rappela ensuite brièvement les données qui ont présidé à la formation du Gouvernement d'Union Nationale, premier gouvernement du Maroc indépendant. Le conférencier qui participa à ce gouvernement en tant que Ministre d'Etat chargé des négociations souligna les impératifs que Sa Majesté avait dictés à Son Gouvernement. Ces impératifs se résument en trois points :

1. — Passation des pouvoirs des mains du protectorat ;
2. — Négociations en vue de l'obtention de l'Indépendance et de l'intégrité territoriale.
3. — L'instauration de la Démocratie.

Ce troisième impératif rencontra au sein même du gouvernement une opposition qui ne fut pas seulement de principe. Un sabotage systématique fut entrepris tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la combinaison ministérielle. La volonté des ministres du Parti Démocrate de l'Indépendance pour réaliser ce troisième point se heurta à toutes sortes d'embûches et d'obstacles que les tenants de la dictature et du parti unique ne cessèrent de dresser.

Mohammed Cherkaoui tint alors en haleine un auditoire où jeunes et vieux, hommes et femmes, écoutaient avec un intérêt sans cesse croissant. Le conférencier fit appel à l'histoire pour mieux démontrer

le mécanisme que les totalitaires emploient en vue de leur accession au pouvoir.

Mussolini et le fascisme italien furent les exemples choisis. Rappelant « La Technique du Coup d'Etat », du brillant écrivain italien que fut Curzio Malaparte, Mohammed Cherkaoui rappela que la citadelle du pouvoir peut s'attaquer de l'extérieur comme de l'intérieur. Notre camarade montra comment avec seulement trente-cinq députés fascistes à l'Assemblée Nationale italienne, Mussolini sut se faire élire Président du Conseil et remettre entre ses mains les destinées de l'Etat.

Le parti unique a sa doctrine comme il a ses méthodes, il a ses hommes de mains comme il a ce qu'il nomme ses théoriciens. Ses thèses sont immuablement les mêmes, ses méthodes sont semblables.

Cette lutte menée par les tenants du parti unique, avait pour but de venir à bout du Gouvernement National. Ce gouvernement précisa le conférencier qui se devait de doter le Maroc d'un système électoral et de préparer une consultation populaire afin de donner au pays un gouvernement véritablement démocratique, reflétant exactement l'éventail politique de la nation.

Ce parallèle entre l'avènement du fascisme en Italie et les tentatives du Parti de l'Istiqlal pour copier ses émules italiens fut magistralement brossé par le conférencier qui ne laissa dans l'ombre aucun point, aucune technique, aucun procédé des partisans de la dictature pour s'imposer au peuple.

Comme le fascisme ou le national-socialisme, on cherche à faire croire au peuple marocain que les peuples nouvellement libérés ont besoin d'être guidés et dirigés avant d'être consultés. On met en avant l'exemple de la Tunisie et de la Turquie d'Ataturk. Mais Mohammed Cherkaoui répliqua par d'autres exemples autrement convaincants : la Syrie, l'Indonésie, le Pakistan, le Liban, l'Inde, etc...

Et c'est au milieu d'un fracas d'applaudissement que notre camarade lança : « Quant à l'argument que l'on cherche à mettre en avant pour justifier le parti unique, en disant « Le peuple marocain n'est pas mûr », nous le refusons car c'est une phrase que nous avons entendue dans la bouche du colonia-

lisme qui tentait ainsi de justifier le maintien de notre pays dans la servitude. Le peuple marocain a prouvé sa maturité et nul ne peut la mettre en doute ».

Mohammed Cherkaoui mit alors en valeur le rôle que les nations modernes assignent au plan. La planification est en effet dans ce milieu du vingtième siècle la clef de voûte de tout effort économique valable. Mais cette clef de voûte d'une stabilité financière et sociale nécessaire ne doit pas servir de prétexte à la justification du parti unique. Le plan fait appel à la mise en commun du patrimoine national, il fait appel à l'adhésion et à la persuasion tous sentiments qui n'existent que dans le régime démocratique.

Puis ce fut la conclusion remarquable dans sa clarté, remarquée par sa concision et sa netteté. Réagir au totalitarisme en marche ce n'est pas seulement s'opposer à lui dans les faits et dans la pratique. Il faut aussi lutter sur le plan doctrinal, la réfutation théorique du parti unique doit être une des armes essentielles des partisans de la démocratie.

Sur le plan marocain, la démocratie a prouvé qu'elle était capable de tenir le totalitarisme en échec. Parmi ses victoires et son apport positif à la nation, on peut citer entre autres le cas des élections municipales et le dernier débat sur la politique étrangère à l'Assemblée Nationale Consultative.

Aujourd'hui, il ne suffit pas de se dire démocrate pour l'être réellement. L'attentisme est criminel et criminel également l'anti-participationnisme à la vie publique. Tous ceux pour qui les mots liberté et dignité humaine ont un sens se doivent de rejoindre les rangs du Parti Démocrate de l'Indépendance.

La liberté est inaliénable conclut le conférencier et pour cette raison nous affirmons que même des élections libres et légales venant à cautionner l'instauration au pouvoir du parti unique et, partant, de la dictature, ne peuvent en aucun cas être considérées comme valables. La liberté étant inaliénable.

La salle debout acclama longuement notre camarade Mohamed Cherkaoui qui venait brillamment de prouver que l'on peut être à la fois homme d'action, théoricien, démocrate et excellent conférencier.

FARIDA